

**FERR ou RENTES? OBTENEZ PLUS**  
 Avec le service Maximilien  
 Paul H. Blouin 222  
 4715 des Nations  
 622-8181  
 On s'occupe de vous. Service à l'ancienne

# LE SOLEIL

**1 HEURE**  
 Le Centre japonais de la Photo  
 Place Faur de Leyr — 525-1737  
 Cimetière de la Chapelle — 827-2429  
 Place Ste-Foy — 656-8906  
 Newmarket — 843-0604  
 Place Laurier — 656-7172

**DIMANCHE 19 FÉVRIER 1989**  
 QUÉBEC, 93<sup>e</sup> ANNÉE, NO 32  
 46 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$  
 MONTRÉAL-ÎLES DE LA MADELEINE (GASPIÉ-RIVIÈRE-AU-RENARD-PERCE-ABTÉ) 60\$

**50c**

**LE QUÉBEC**

**Les agronomes résistent à la culture biologique**

Les agriculteurs aimeraient prendre le virage de la culture biologique, mais ils font face à une vive résistance des agronomes. **C-10**

**QUÉBEC**

**Un nouvel appareil au cobalt pour l'Hôtel-Dieu**

L'Hôtel-Dieu de Québec recevra d'ici le mois de juin un nouvel appareil au cobalt, qui devrait réduire l'engorgement de ses services de radiothérapie. **A-3**

**LE MONDE**

**Des pourparlers indirects entre l'OLP et Israël**

Selon Yasser Arafat, l'Organisation de libération de la Palestine participe à des pourparlers indirects avec Israël en vue d'un cessez-le-feu au Sud-Liban. **A-6**

**TENDANCES**

**La nouvelle famille impose son rythme**

Pour alléger le fardeau des parents et accroître la productivité, de plus en plus d'entreprises proposent des congés améliorés et des services de garderie. **B-1**

**LE SPORT**

**Les Soviétiques font un malheur chez les pee wee**

Les Soviétiques ont remporté quatre victoires en quatre matchs. Ils disputeront maintenant la Coupe des Champions. Et dire qu'ils étaient venus pour apprendre. **S-9**

**LES SCIENCES**

**Les druides de nos forêts n'ont pas fini de suer**

Pour sauver les forêts, des chercheurs scrutent leur photosynthèse, d'autres lancent l'alarme aux confères. Il s'agit désormais d'une question de sauvetage. **A-8**

**LES DOSSIERS**

**L'URSS et la guerre en Afghanistan**

Les Soviétiques ont tourné le dos à l'Afghanistan comme les Américains l'avaient fait au Vietnam. Cette guerre trouvera sa solution à l'intérieur même du pays. **B-7**

**L'EDITORIAL**

**Max Gros-Louis doit ranger le tomahawk**

Pour protester contre le frein mis à la contrebande des cigarettes, Max Gros-Louis lance des cris de guerre, alimentant ainsi les préjugés à l'endroit des Amérindiens. **B-6**

**L'INDEX**

<b>Local et régional</b>	<b>A-3 et A-4</b>
<b>Le Québec</b>	<b>A-2</b>
<b>Le Canada</b>	<b>A-5</b>
<b>Le Monde</b>	<b>A-6 et A-7</b>
Annonces classées	C-4 à C-8
Arts	C-1 à C-3
Bandes dessinées	B-8
Bridge	A-10
Décès	C-9
Dossiers	B-5
Economie	A-9
Editorial	B-6
Feuilleton	C-6
Horoscope	B-13
Mots croisés	A-10
Mot mystère	A-10
Où aller à Québec	C-2
Patron	C-8
Votre page	B-7
Yves Bernier	A-5

**LA METEO**

Ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum : près de moins 10. Demain : ciel variable. **S-16**



M. Bourassa a dit espérer que la réaction d'Ingersoll-Rand reste isolée.

## Bourassa juge insultante la décision d'Ingersoll-Rand

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa trouve émotive, grotesque, injustifiée et même insultante la décision de la multinationale américaine Ingersoll-Rand de déménager en Ontario un projet manufacturier qui devait être monté à Valleyfield, au sud de Montréal, à cause de la loi 178.

par SUZANNE DANSEREAU de la Presse canadienne

« C'est une réaction émotive », a-t-il commenté, hier, en marge

du conseil général du Parti libéral du Québec.

« C'est injustifié et même insultant », a-t-il ajouté.

Dans une lettre envoyée à la Société de développement in-

dustriel (SDI) et dont copie fut transmise au bureau du premier ministre, le président de la multinationale Ingersoll-Rand, M. M.W.L. Mallory, écrit qu'il ne peut pas faire confiance au gouvernement québécois qui, selon lui, viole les droits fondamentaux avec sa loi 178. « Nous ne pouvons pas avoir confiance dans le fait que la province ne revocquera pas nos autres droits », poursuit-il dans la lettre dont LE SOLEIL devait

le contenu dans son édition d'hier.

Jusqu'au 29 décembre dernier, Ingersoll-Rand devait mettre sur pied un projet à Valleyfield, avec l'aide de la SDI. Le projet aurait signifié un investissement de \$18 millions et aurait créé une centaine d'emplois à court terme.

Mais après l'adoption de la loi 178, le groupe a décidé d'al-

Suite A-2, Bourassa...

## La CEQ risque de manifester seule

L'idée de la CEQ d'organiser, à la fin de mars, une vaste manifestation pour exiger de nouvelles offres du gouvernement, est loin d'être partagée par les autres organisations syndicales qui jugent prématurée la tenue d'un tel événement.

par BRIGITTE BRETON de LE SOLEIL

Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), M. Jean-Louis Harguindeguy, estime en effet que les négociations avec l'État pour le renouvellement des conventions collectives sont trop peu avancées pour organiser un ralliement des forces syndicales. Même si le SFPQ a commencé à négocier à l'automne, la CEQ, la CSN et la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) viennent à peine d'entamer le processus de négociation. Selon M. Harguindeguy, un mouvement de dénonciation ne doit pas être lancé de but en blanc, mais bien s'inscrire dans une démarche globale et suivie.

À la Confédération des syndicats nationaux (CSN), on affiche également des hésitations envers cette manifestation souhaitée par la CEQ. La présidente de la Fédération des employés et employées des services publics (FEESP-CSN), Mme Ginette Guerin, a déjà soutenu que les syndicats devaient être aux tables de négociation et non occupés à manifester devant l'Hôtel du Parlement. « On ne sort pas dans la rue quelques jours après avoir pris connaissance des propositions patronales », souligne-t-on d'autre part.

Une porte-parole de la CSN précise par ailleurs que la CEQ n'a pas encore formulé d'invitation officielle et que ce n'est pas

Suite A-2, CEQ...

*Les Américains pillent le cinéma français*

Les Américains n'aiment pas traduire les films français, mais ils aiment bien s'en inspirer. Encore récemment, la liste des remakes de films français s'est allongée. « Three Fugitives » est du nombre. Martin Short et Nick Nolte y reprennent les rôles tenus par Pierre Richard et Gérard Depardieu dans « Les fugitifs ».

C.

Voir la chronique « En direct d'Hollywood » en page C-1



La colère suscitée par les « Versets sataniques » reste vive.

## Les regrets de Rushdie plongent le régime iranien dans l'embarras

LONDRES (AP, AFP) — Quatre jours après avoir été condamné à mort par l'ayatollah Khomeiny pour son roman « blasphématoire » les « Versets sataniques », l'écrivain britannique Sal Rushdie a exprimé hier ses regrets « aux vrais fidèles de l'Islam » que la publication de son livre a « peiné ». Toutefois, cette annonce faite par son agent littéraire à Londres, Gilan Aitken, ne semble pas suffisante pour le régime iranien si l'on se fie à sa dernière réaction.

En effet, l'agence officielle iranienne IRNA, qui a pour tâche de communiquer au monde entier les prises de position du régime iranien, a diffusé hier, en l'espace de six heures, trois positions différentes sur l'affaire. Dans sa première dépêche, IRNA a rejeté la déclaration de Rushdie, disant que ses excuses n'allaient pas assez loin. Puis, la dépêche subséquente a indiqué que le repentir de l'auteur semblait adéquat. Finalement, la dernière dépêche revenait quelque peu à la position initiale iranienne. On y exprimait que l'affirmation selon laquelle les « regrets » de l'écrivain sont de nature à lui garantir le pardon des musulmans, était en fait une « remarque personnelle » de l'auteur de la dépêche.

l'écrivain, à la suggestion de son fils Ahmad et de trois ministres.

**Regret de l'embarras**  
 Par ailleurs, Rushdie et sa femme continuent de vivre sous la protection de la police en Grande-Bretagne.

Son communiqué de regrets a été émis au lendemain d'un début de marche arrière du régime iranien qui, par la voix du président Ali Khamenei, avait appelé l'écrivain à offrir des excuses.

« Je regrette profondément l'embarras qu'a provoqué cette publication (...) Dans un monde où existent plusieurs religions, cette expérience doit nous rappeler que nous devons être conscients de la sensibilité des autres », a écrit l'auteur des Versets sataniques.

Au Pakistan, un haut dirigeant religieux, Maulana Kausar Niazi, a estimé hier que les « regrets » de Rushdie n'étaient pas suffisants tant que ce livre « blasphématoire » n'était pas retiré de la vente.

Suite A-2, Rushdie...

## Une richesse qui résiste à toutes les récessions

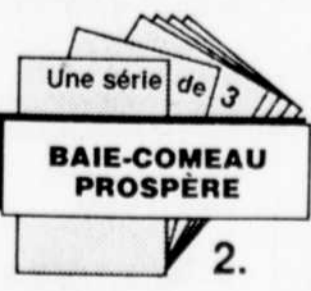
En 1982, quand Hydro-Québec décida, à cause de la récession, de surseoir à la construction de Manic V puissance additionnelle, personne ne soupçonnait à Baie-Comeau. Pourquoi se faire du mauvais sang ? La Société canadienne de métaux Reynolds lançait au même moment des travaux d'agrandissement et de modernisation de \$500 millions à son aluminerie !

par MARC ST-PIERRE de LE SOLEIL

Aujourd'hui, la grande usine de Reynolds a accru sa capacité de production de 175,000 à plus de 300,000 tonnes. Et Hydro, aiguillonnée par la re-

prise de la consommation d'électricité, s'appête à terminer ses travaux de \$822 millions à Manic V !

En ce moment, la papeterie Québec & Ontario est à réaliser des travaux de rénovation de quelque \$130 millions à son usine.



De fait, Baie-Comeau échappe depuis toujours au modèle économique nord-côtier caractérisé historiquement par des booms et des krachs. La ville a à peine connu la récession nord-américaine du début des années 1980 ; le taux de chômage, bien en deçà de la moyenne québécoise, est règle générale aligné sur la moyenne canadienne, parfois plus bas encore. Les salaires sont beaucoup plus élevés qu'ailleurs, soit \$524.51 par semaine par rapport à \$455.90 dans l'ensemble du Québec.

C'est payant de travailler dans l'aluminium, le papier et l'hydro-électricité.

« Baie-Comeau et sa région immédiate ont toujours été prospères », observe sans s'étonner le commissaire industriel Christian Savard.

**Le pactole**  
 Le pactole économique de Baie-Comeau est basé sur la grande entreprise, qui a été attirée il n'y a pas si longtemps

Suite A-2, Baie-Comeau...

Suites de la première page

## Bourassa...

ler à Downsview, en Ontario, investir \$30 millions et créer 250 emplois.

M. Bourassa s'est dit étonné de cette réaction, qu'il a qualifiée par ailleurs de farfelue (en plus des termes cités plus haut). Il ne comprend pas que des hommes d'affaires qui sont reconnus habituellement pour leur sens pratique, aient réagi de la sorte. « C'est un cas isolé », espère-t-il.

### Financement

À la fin de son entretien avec la presse, M. Bourassa ajoutait que ce « backlash » anglophone ne se traduit pourtant pas dans la campagne de financement du parti.

Le parti a largement dépassé, en effet, ses objectifs financiers pour 1988, recotant \$7,8 millions au lieu des \$4,8 millions escomptés.

Dans presque toutes les circonscriptions, le parti a dépassé, voire double ses recottes. Les circonscriptions anglophones font cependant exception. Jacques-Cartier et Notre-Dame-de-Grâce, par exemple, ont recueilli presque deux fois moins que ce qu'elles s'étaient fixé comme objectif.

### Elections

L'absence de débat dans un dossier si important témoigne peut-être de ce que les militants sont plus préoccupés à court terme par la question électorale.

Certains, ne voulant pas être nommés, confiaient, hier, qu'ils s'attendaient à des élections en juin, le 12 peut-être. Le député de Laval-des-Rapides, Guy Bélanger, disait ouvertement qu'il souhaite des élections au printemps plutôt qu'à l'automne. « Pourquoi donner plus de chances à nos adversaires », disait-il.

Mais le premier ministre maintenait, hier, que son premier choix est l'automne. « Il y en a qui me disent que, pour une fois, je pourrais bien faire un mandat de quatre ans », disait-il en riant.

Une foule de raisons militent pour l'automne, expliquait-on par ailleurs dans l'entourage du premier ministre. Entre autres raisons, le gouvernement du Québec veut déposer son budget avant d'aller devant le peuple. Or, pour ce faire, il doit attendre le budget fédéral qui sera déposé fin avril.

Quoi qu'il en soit, le Parti libéral du Québec est prêt pour des élections n'importe quand. « Le printemps, l'été, l'automne, quand le premier ministre le désirera », disait, hier, le président du PLQ, Robert Benoit, à l'ouverture du conseil général. La réunion, qui a lieu à Québec, se poursuit aujourd'hui.

Autres textes sur les libéraux ci-contre

## CEQ...

parce qu'elle juge le moment prématuré que la CSN déclinerait cette invitation.

De son côté, la présidente de la FTIQ, Mme Diane Lavallée, a affirmé cette semaine que son organisation n'avait pas l'intention, pour l'instant, de s'associer à la manifestation de la CEQ. La position des 40.000 infirmières peut se modifier, mais la FTIQ ne veut pas voir fondre dans un tout les particularités de chacune des organisations syndicales.

À la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), on admet que la manifestation prévue ne reçoit pas une acceptation spontanée. « Nous ne désespérons pas pour autant de voir les autres centrales s'ouvrir plus tard à notre idée », mentionne le coordonnateur des négociations, M. Gabriel Marchand. Il ajoute que les membres de la CEQ restent convaincus du bien-fondé d'un événement d'envergure si le gouvernement ne présente pas des offres plus acceptables d'ici quelques semaines. Et ce, même si la CEQ doit manifester seule.

## Baie-Comeau...

par les énormes richesses naturelles de la région.

C'est d'ailleurs l'une d'elles, la papeterie Québec & Ontario, naguère QNS, qui a jeté les fondements de la ville, il y a un demi-siècle, pour profiter de l'immense forêt de la Côte-Nord. À l'heure actuelle, Québec et Ontario, c'est 1.835 emplois, une masse salariale de \$69 millions et \$60 millions d'achats annuels dans la région.

Au milieu des années 1950, attirée par l'énergie hydro-électrique, la grande société Reynolds vint élargir la base industrielle de Baie-Comeau en y implantant son aluminerie. Pour l'heure, l'usine de la Société canadienne de métaux Reynolds, c'est le premier employeur avec tout près de 1.900 travailleurs permanents, une masse salariale directe de \$70 millions, un autre \$20 millions d'avantages sociaux et \$95 millions d'achats locaux. Et il est bien connu que Reynolds, troisième producteur mondial, est déterminé à accroître sa production.

Cette augmentation pourrait se réaliser à Baie-Comeau. Bien des gens sont en tout cas prêts à gager leur chemise là-dessus.

Il n'y a pas que ces entreprises relevant ultimement de maisons mères américaines qui soient les piliers de l'économie de Baie-Comeau. Hydro-Québec y est en effet omniprésente depuis le temps où elle a commencé à se faire les dents sur la rivière Bersimis. En 1958, la société d'État s'est tournée vers ce qui s'appelle aujourd'hui le complexe Manic-Outardes dont est partie le fameux barrage Daniel-Johnson, le plus grand du genre au monde. Ces aménagements hydro-électriques ont amené la société à implanter son centre administratif à Baie-Comeau. Hydro-Q est, à Baie-Comeau, quelque 800 emplois et, en 1988 par exemple, \$14 millions en achats de biens et services.

Au-delà des dépenses du siège administratif d'Hydro, il y a les retombées des grands travaux de puissance additionnelle de Manic V; l'an dernier, les retombées régionales en ont été de \$29 millions. Après Manic V puissance additionnelle, Hydro semble devoir s'engager très rapidement dans Manic III puissance additionnelle. Des travaux évalués sommairement à l'heure actuelle à \$250 ou \$300 millions.

Deux autres entreprises du Grand Baie-Comeau ont du poids : Scierie des Outardes, filiale de Québec & Ontario, la plus grande usine de sciage de la Côte-Nord et l'une des plus modernes au Québec; et Cargill, la multinationale céréalière, qui a érigé là le plus grand élevateur à grain d'exportation au Canada.

Bref, une belle diversification, unique en Côte-Nord.

Il y a fort à parier que la recession que les analystes prévoient pour bientôt, encore une fois, ne touchera pas la ville nord-côtère.

« On ne peut pas parler de recession ici ! » affirme Christian Savard.

Demain : les projets d'avenir

## Rushdie...

Hier, la France a annoncé qu'elle avait décidé de différer le retour à Téhéran de son ambassadeur, à la suite de cette affaire.

Cette décision intervient deux jours avant la réunion des 12 ministres des Affaires étrangères de la CEE prévue demain à Bruxelles. L'affaire Rushdie doit être discutée par les participants à la demande de la Grande-Bretagne.

### Décision grotesque

Finalement, le Washington Post a qualifié hier de « grotesque » la suspension vendredi par les douanes canadiennes de l'importation du livre de Rushdie.

Le quotidien américain estime que la loi sur l'incitation à la haine, qui a sous-tendu la décision canadienne, « n'a rien à voir avec le type de polémique religieuse que le livre a déclenchée ». Il n'a aucun doute sur le fait que le livre, qui était déjà en vente au Canada depuis quatre mois, sera finalement à nouveau autorisé à l'importation. Mais, souligne-t-il, « les saisies aux frontières auront suffi pour faire apparaître l'attitude du gouvernement canadien comme extrêmement ridicule ».



Bourassa s'est entretenu avec le ministre Lavoie-Roux pendant la première journée du Conseil général du PLQ.

## Conseil général du PLQ

# Des députés proposent « une nouvelle dynamique harmonieuse » entre le français et l'anglais

Après les affrontements internes des dernières semaines au sein du Parti libéral du Québec, la question linguistique a été abordée sur une note étrangement harmonieuse, hier, au conseil général de cette formation politique.

par SUZANNE DANSEREAU  
de la Presse canadienne

Alors que les militants s'apprêtaient à voter un plan d'action pour la promotion du français au Québec, trois députés, un anglophone, un francophone et un allophone disant appuyer ce plan, ont proposé d'y inclure un nouveau préambule faisant état de la « nouvelle dynamique harmonieuse » entre le français et l'anglais au Québec.

Les trois députés sont Gérard Latulippe (Chambly), Harold Thuringer (Notre-Dame-de-Grâce) et Maximilien Pollack (Sainte-Anne).

Eux qui avaient des visions diamétralement opposées sur la loi 101, ils ont fait équipe ensemble pour écrire le préambule.

En voici le texte :

« Les francophones, anglophones et allophones veulent vivre en harmonie. Tous reconnaissent que le développement d'un nouvel équilibre social passe par la sécurité culturelle des francophones et que la langue française demeure le dénominateur commun de la société québécoise.

« Depuis plusieurs années, une grande partie de la communauté anglophone s'est volontairement adaptée à la réalité francophone et désire participer à part entière à l'évolution de la société québécoise.

« La volonté de tous de participer à ce nouveau dialogue passe par le respect des valeurs de toutes les minorités.

« Cette nouvelle dynamique sociale ne pourra jamais être atteinte par la force de la loi ni par l'instauration de rapports conflictuels, mais plutôt par la promotion et la valorisation du français comme langue d'usage au Québec. »

Le préambule du départ disait, entre autres choses, que la langue française est dans une situation précaire en Amérique du Nord.

Heureux de voir qu'on ne s'entre-déchire plus sur la question linguistique au PLQ, les militants ont accepté les deux préambules.

Le plan d'action — qui suit le préambule — propose que le gouvernement du Québec adopte des

mesures visant à protéger, promouvoir et améliorer la qualité du français.

On y propose l'intégration et la francisation des populations immigrantes; l'amélioration de l'édu-

cation par un programme d'enrichissement du français écrit et oral à l'école; la promotion du français comme langue de service au Québec; l'accentuation des programmes de francisation des entreprises et l'utilisation du français comme langue de travail.

### Politique à venir

Le plan ressemble étrangement

à la nouvelle politique linguistique que doit déposer sous peu le ministre responsable de la Charte de la langue française, Guy Rivard.

Hier, ce dernier confiait que son plan est prêt et qu'il n'attend que l'aval du conseil des ministres pour le rendre public. Il précisait que la politique coûtera « des dizaines de millions de dollars ».

## Parmi 80 recommandations sur l'avenir du français Des personnalités réunies par la SSJB réclament le retrait de la loi 178

MONTREAL (d'après PC) — Les 101 personnalités réunies par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ont accouché, hier, de quelque 80 recommandations concernant l'avenir du français et de la culture québécoise.

Elles ont notamment réclamé le retrait de la loi 178 sur la langue d'affichage, et le renforcement de la loi 101. Mais elles ont aussi proposé une série de mesures visant l'intégration des immigrants, aussi bien que la promotion des produits culturels québécois à l'étranger.

« Nous sommes sortis de la question de l'affichage et nous n'avons pas parlé de législation », s'est réjoui la présidente de la SSJB-M, Nicole Boudreau, au terme de cette journée de réflexion.

La SSJB-M avait invité 101 intellectuels nationalistes, des artistes, des leaders syndicaux à réfléchir sur l'impact de la loi 101 depuis 12 ans, et sur les stratégies à prendre pour favoriser la promotion du français et de la culture québécoise en Amérique du Nord.

« Compte tenu des défis nouveaux, je retiens de ce colloque l'absolue nécessité de renforcer la loi 101, a déclaré Mme Boudreau. Au moment où le gouvernement doit renforcer l'instrument législatif que nous nous étions donné (la loi 101), il le laisse s'étioler », a-t-elle déploré.

Les participants au colloque ont recommandé notamment à ce sujet le rétablissement des dispositions de la loi 101 sur l'affichage commercial, et l'élargissement de la portée de la loi dans les domaines de la langue de service, l'étiquetage des produits, la fran-

cisation des petites entreprises et la scolarisation en langue française.

On a souhaité que l'obligation de fréquenter une école française soit prolongée jusqu'à la fin du collégial. En outre, quelqu'un a suggéré que la Charte de la langue française soit proclamée « loi d'ordre public ».

Ces recommandations seront acheminées, bientôt, au ministre responsable de la Charte de la langue française, Guy Rivard. « Puisse-t-il y accorder quelque intérêt », a souhaité Mme Boudreau.

Sur les autres questions, les participants ont proposé notamment :

— que le Québec exige la compétence exclusive et intégrale sur la sélection des immigrants et augmente ses pouvoirs dans les domaines des communications et des relations internationales, en outre que la présence du Québec à l'étranger soit accrue et ne soit pas exclusivement consacrée à la promotion économique;

— que l'État joue pleinement son rôle dans le soutien aux industries culturelles; le président de l'Union des artistes, Serge Turgeon, a suggéré que les Québécois gardent l'oeil ouvert sur les changements d'orientation qui pourraient survenir à Radio-Canada, à Téléfilm Canada et au sein de toutes les institutions fédérales de promotion et de diffusion de la culture;

— que l'histoire et le patrimoine retrouvent une place importante au sein des programmes scolaires, que le français soit de-

— que le Québec se dote d'une politique familiale efficace, favorise l'immigration francophone et facilite l'adoption internationale et fasse la promotion de la déconcentration et de la répartition régionale des immigrants.

Quelqu'un a aussi proposé que la Société Saint-Jean-Baptiste fonde un journal d'opinion, préférentiellement un quotidien, pour parler de l'absence d'un organe de presse francophone qui défende les intérêts des francophones du Québec face aux médias anglophones de plus en plus militants.

Le colloque s'est terminé sur une invitation à participer, le 12 mars à Montréal, à une grande marche organisée par le Mouvement Québec Français.

Parmi les participants au colloque, on pouvait reconnaître l'ex-ministre Bernard Landry, le sociologue Guy Rocher, la dramaturge Marie Laberge, le cinéaste Pierre Perrault, le poète Gaston Miron, l'évêque de Saint-Jean, Mgr Bernard Hubert, le comédien Jean-Claude Germain, Alain Jean-Bart, de SOS Racisme, plusieurs hauts fonctionnaires du Conseil, de l'Office ou de la Commission de protection de la langue française, le président actuel de l'OLF, Pierre Laporte, le PDG du Fonds de solidarité, Claude Blanchet, et le président de la CSN, Gérald Larose.

**POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...**

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos conceptions de rénovation.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

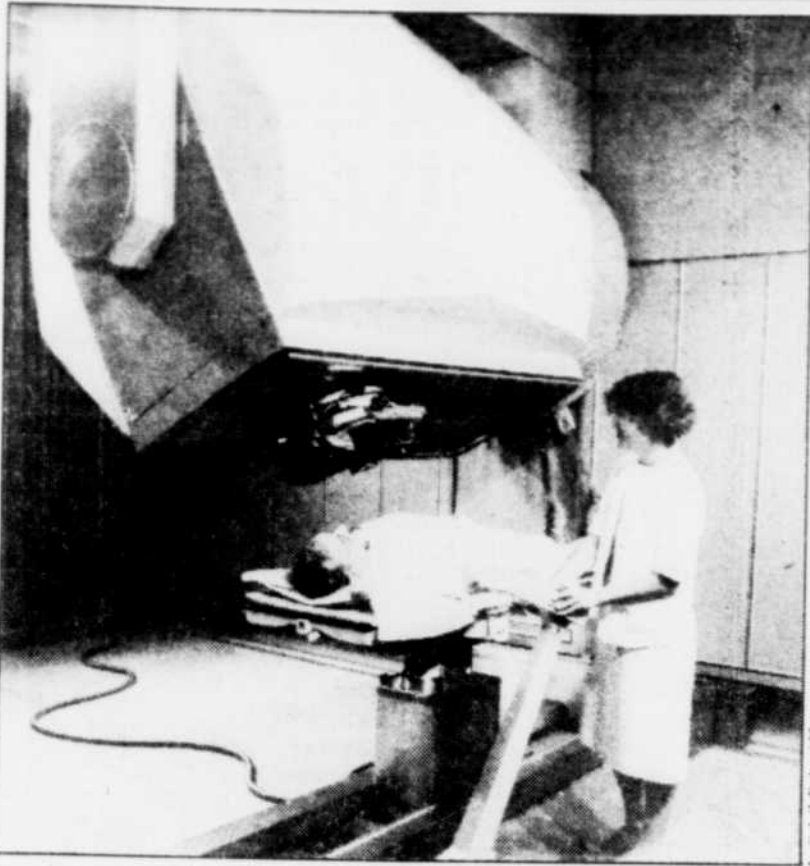
Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

6/49  
2-18-31-33-35-37  
(complémentaire)  
41

Sélect 42  
12-18-20-29-31-42  
(complémentaire)  
17

mise-tôt  
11-29-36-40

**LA QUOTIDIENNE**  
tirage du 18 février  
3-5-0  
7-5-6-5



Le béton de l'Hôtel-Dieu a déjà plus d'une dizaine d'années d'existence. La vétusté de l'équipement et l'augmentation des cas de cancer sont les facteurs responsables d'un certain engorgement des soins en radiothérapie.

## Solution partielle à l'engorgement en radiothérapie L'Hôtel-Dieu recevra d'ici juin un nouvel appareil au cobalt

L'équipement vétuste et l'augmentation du nombre de cas de cancers qui doivent être traités en radiothérapie, à l'Hôtel-Dieu de Québec, sont responsables des retards d'un mois environ, que doivent subir une centaine de patients pour le début de leurs traitements.

LE SOLEIL

Le directeur général de l'Hôtel-Dieu, M. Victorin-B. Laurin, un peu avare de renseignements, explique cependant que le service de radiothérapie fonctionne à sa capacité optimum, traitant de 200 à 210 patients par jour. Il reconnaît, sans grand enthousiasme, que l'équipement disponible n'est pas du dernier cri et qu'il lui arrive de tomber en panne, ce qui nuit évidemment à la capacité du service, mais il souligne par ailleurs que la radiothérapie est en pleine reorganisation, en collabo-

ration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, et qu'on devrait pouvoir corriger les situations problématiques prochainement.

LE SOLEIL a appris par ailleurs que l'Hôtel-Dieu de Québec devrait recevoir d'ici le mois de juin un nouvel appareil au cobalt, qui devrait permettre de réduire les délais pour les personnes nouvellement envoyées.

Rappelons qu'il y a deux ans, soit en février 1987, la direction du service de radiothérapie de l'Hôtel-Dieu de Québec soulignait le caractère vétuste et perime de

l'équipement disponible, alors que l'Hôtel-Dieu de Québec est le plus important centre de traitement en radiothérapie dans la province.

Un groupe de travail formé en 1984 pour étudier la situation de la radiothérapie au Québec en était venu à la conclusion qu'il fallait remplacer tous les appareils en service à l'Hôtel-Dieu par des accélérateurs linéaires, en plus d'en ajouter quelques autres pour répondre aux besoins accrus du service.

Le chef du service de radiologie de l'Hôtel-Dieu, le Dr Jacques Laverdière, précise que le ministère de Santé et des Services sociaux a donné son accord de principe aux besoins exprimés, mais qu'on attend la décision du Conseil du Trésor, puisque ce renouvellement d'équipement représente

des coûts de l'ordre de \$12 millions.

Le Dr Laverdière reconnaît aussi qu'une centaine de personnes doivent subir des délais de trois à quatre semaines avant d'entreprendre leur traitement en radiothérapie, mais il faut tout de même préciser, dit-il, qu'une évaluation médicale est faite dans chaque cas, et que les besoins les plus urgents n'ont pas à subir ces délais.

Le nouvel appareil qui doit entrer d'ici le mois de juin devrait permettre d'alléger la situation, mais il ne fait pas de doute, concluent les responsables du service de radiothérapie de l'Hôtel-Dieu, que l'équipement disponible est déjà surutilisé, et que la solution au problème des délais ne pourra venir que du MSSS.

## Plus de dix ans de recherches pour Ginette Lessard Le long chemin d'une femme vers sa mère biologique

Depuis plus de dix ans qu'elle tente de retrouver sa mère biologique, Ginette Lessard se dit au bout du rouleau. Maintenant que la cour d'appel lui a interdit de poursuivre ses actions juridiques, elle mise avec l'énergie du désespoir sur les médias pour alerter celle qu'elle croit fermement être sa mère.



Pour Ginette Lessard, retrouver sa mère constitue une question de « droit à l'identité ».

par CLAUDETTE SAMSON  
LE SOLEIL

Lors d'une visite au SOLEIL, cette Sherbrookeuse de 36 ans a expliqué le long cheminement qui l'a conduite à Québec, où habite celle qui serait sa mère biologique. Cette dernière, lorsqu'elle a été contactée par les services sociaux, a cependant nié avoir eu un enfant dans les circonstances mentionnées par la travailleuse sociale. Pourtant, aux dires de Mme Lessard, les informations sont suffisamment complètes pour laisser peu de place au doute.

Reste donc pour cette dernière l'hypothèse que sa mère a préféré ne pas ouvrir cette page de son passé, une décision que la fille accepte fort mal. Elle aurait préféré, dit-elle, recevoir une fin de non-recevoir claire pour d'éventuelles retrouvailles plutôt qu'une négation pure et simple.

Elle entreprend cette démarche auprès des médias comme un dernier sursaut, près de trois ans après que la cour d'appel eut statué que le Centre des services sociaux avait été suffisamment clair avec la supposée mère et que

toute action supplémentaire constituerait du harcèlement.

**Le droit à l'identité**  
Ginette Lessard invoque le « droit à l'identité » pour expliquer sa persistance à convaincre celle qu'elle croit être sa mère de reconnaître son passé.

« On a besoin de se faire remettre au monde une autre fois », dit-elle, d'un ton nerveux, presque suppliant. Disant comprendre le contexte de l'époque qui obligeait tant de femmes à abandonner leur enfant, elle estime par ailleurs que ces parents ont des responsabilités envers leur enfant, notamment celle de les informer sur leur identité.

C'est pourquoi aussi elle écrit un livre sur le sujet, en voie d'achèvement, qui traitera non seulement de son propre cas, mais apportera des témoignages de parents qui ont abandonné un enfant, et d'enfants qui recherchent les leurs, certains les ayant retrouvés, parfois avec bonheur,

parfois avec de tiédeur.

Membre fondatrice du Mouvement Retrouvailles de l'Estrie, elle explique aussi dans ce livre les démarches officielles à faire pour retrouver un enfant ou un parent biologique.

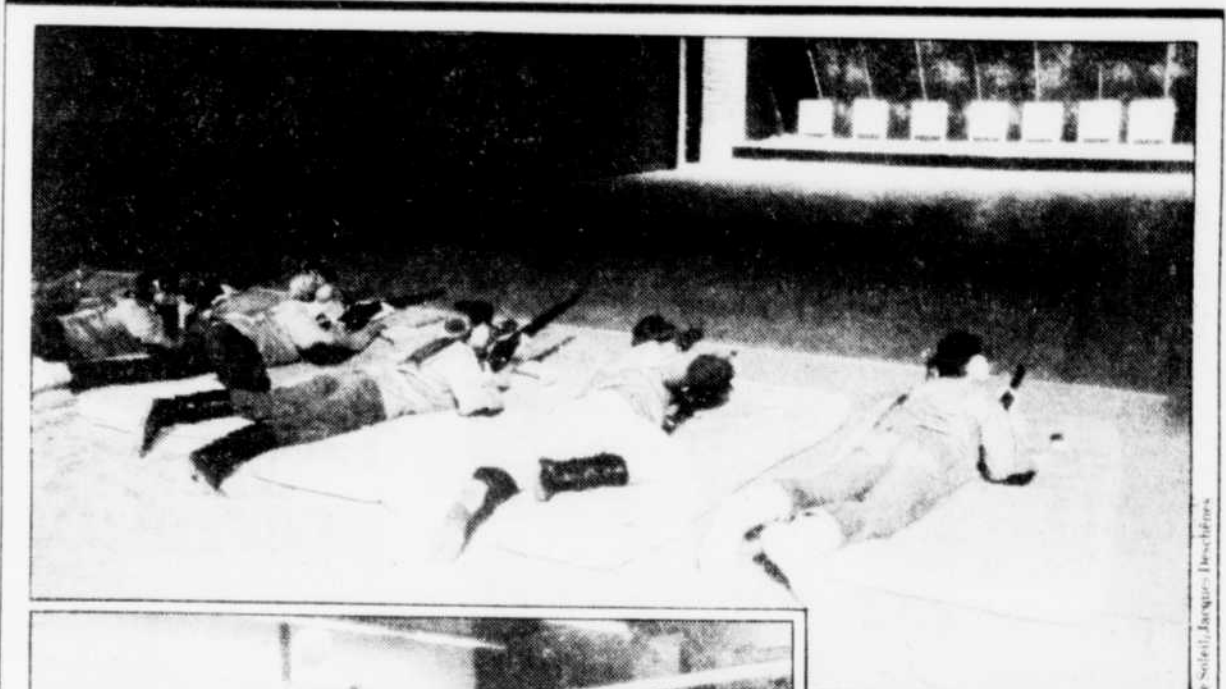
Mme Lessard est née à l'hôpital Saint-Joseph à Québec (une maternité privée qui n'existe plus) le 3 mai 1952, d'une mère qui habitait Courcelles, dans la Beauce.

Celle-ci avait 38 ans et avait déjà eu plus de deux enfants. Elle a été placée à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, et sa mère n'a donné l'autorisation d'adoption que huit mois plus tard.

Lorsque le CSS a communiqué avec cette femme, c'est son fils qui a d'abord tenté de savoir de quoi il retournait, disant s'occuper des affaires de sa mère âgée et ne sachant pas lire. Devant le refus du CSS de lui donner quelque information que ce soit, il a finalement accepté le contact entre sa mère et la travailleuse sociale. Dans le jugement de la cour d'appel, on peut lire que cette dernière a déclaré à la cour que le fils était auprès de sa mère lors de la conversation téléphonique (elle lui a parlé).

Mme Lessard émet l'hypothèse que sa mère a eu peur de révéler son passé, que ses autres enfants ignorent probablement.

Elle a entre autres appris par son avocate que sa mère est veuve et habite un appartement à Québec. Bien peu de choses, finalement, mais le désir d'en finir avec cette histoire parce que, dit-elle, « je ne veux plus avoir mal à ma mère, je ne veux plus m'empêcher de vivre... »



### Les cadets en action !

Plus de 550 cadets et cadettes de la région de Québec prennent part ce week-end, à la base de Valcartier, aux 7e Jeux annuels des cadets de l'armée. Les jeunes s'affrontent dans des disciplines aussi variées que le volleyball, le toboggan, le soccer, le tir à la carabine et le water-polo.

## Au fil des années, les règles du carême se sont beaucoup adoucies

Ceux qui ont 40 ans ou plus se souviennent des longues périodes de jeûne et d'abstinence que constituait traditionnellement le carême pour les catholiques romains pratiquants. Les choses ont bien changé aujourd'hui.

par NORMAN DEUSLE  
de la Presse canadienne

Du mercredi des Cendres jusqu'au samedi précédant la fête de Pâques, les chrétiens observaient 46 jours de pénitence. Tous les vendredis de l'année étaient particuliers : ce jour-là, interdiction formelle de consommer de la viande. Le poisson était la seule chair autorisée aux repas par la loi religieuse. Même les restaurants respectaient cette pratique religieuse en inscrivant à leur menu du vendredi diverses variétés de poisson.

Le reste du carême, il fallait pratiquer la discipline pénitentielle et c'est avec une impatience non dissimulée que les jeunes voyaient arriver la fête de Pâques, qui ramenait son cortège de friandises, de chocolat et de lapins de sucre.

L'hagiographie est même pleine de vie de saints qui jeûnaient

pendant tout le carême, portant le cilice et la haire et se flagellant à la discipline.

Le débordement du Carnaval de Québec pendant les 10 premiers jours du carême, comme ce fut le cas cette année, aurait été impensable il y a 20 ou même 10 ans.

#### Adoucissements

« Mais les choses ont bien changé et les chrétiens doivent maintenant s'adapter aux nouvelles réalités », explique le porte-parole de l'archevêché de Québec, Jacques Côté.

La Conférence des évêques a approuvé en octobre 1984 un décret stipulant l'obligation pour les catholiques de faire pénitence et expliquant les nouvelles modalités de respect de cette obligation. Le décret a été reconnu par le nonce apostolique, c'est-à-dire par le représentant du pape au Canada, le 8 mars 1985.

D'une part, le nombre de jours

ou le jeûne et l'abstinence sont combinés est réduit à deux seulement : le mercredi des Cendres et le Vendredi saint, précise le document. L'obligation de l'abstinence vaut pour toutes les personnes qui ont 14 ans révolus. Quant à l'obligation du jeûne, elle vaut pour les fidèles de 18 ans révolus jusqu'à la soixantième année commencent.

Le jeûne consiste à se priver d'un repas tandis que l'abstinence réside dans l'abstention de consommer de la viande.

Mais le décret stipule que les fidèles peuvent remplacer cette obligation d'éviter la viande le vendredi par des œuvres de charité ou des exercices de piété.

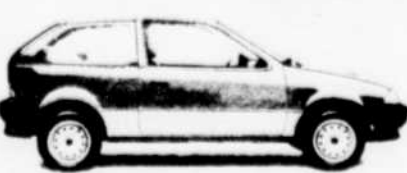
Le décret ne précise pas quelles œuvres de charité ou quels exercices de piété. Dans un récent dépliant distribué par les évêques québécois toutefois, on donne des exemples de substitution à l'abstinence du vendredi : engagement dans l'apostolat auprès des malades, faire l'aumône, partager ses biens, porter un témoignage chrétien ou la prière.



### Saint-Valentin pour les démunis

C'était hier la Saint-Valentin pour les bénéficiaires de la Maison l'Auberivière à Québec. Une soixantaine de bénévoles de la société « Les Pionniers du téléphone en Amérique », conseil Montmorency, ont offert pour une 4e année de suite deux soupers pour les 300 bénéficiaires de la maison d'accueil. Sur la photo, quatre d'entre eux font le service à une première table. Cette association regroupe les employés en communication qui ont 16 ans de service et plus. En fait, ce sont presque exclusivement des employés et retraités de Bell Canada et de ses filiales.

## Suzuki vous en donne plus pour votre argent.



SUZUKI SWIFT

- Freins avant à disques assistés, ventes
- Carrosserie d'acier galvanisée
- Phares halogènes
- Essieu-glace à deux vitesses
- Peinture métallique disponible (3 couleurs)
- Dégradateur de sonnettes arrière
- Retroviseur amovible extérieur gauche
- Boîte de débrayage silencieux
- Géométrie auto-alignée
- Séjour bagages avant entièrement inclinable
- Antenne de radio
- Boîte de rétroviseur à essence verrouillable
- Boîte à outils complète pour augmenter l'espace de rangement

7 995\*

\* taxes, permis et assurance. 2,8 l/100 km sur autoroute.



SUZUKI SIDEKICK 4x4

- Moteur 4 cylindres à double arbre à cames en tête à injection électronique qui carburant de 80 chevaux vapeur
- Boîte de vitesses à 5 vitesses manuelle
- Boîte de transfert à 2 rapports permettant de passer en mode 4x4
- Moyeu de roue métallique verrouillable
- Freins avant à disques assistés
- Freins arrière à tambour avec distributeur de charge automatique
- Phares redoux à jumeaux sur hors route P205/75R15
- Retroviseur à essence de 40 litres
- Couverts de réservoir à essence verrouillable
- Essieu-glace à lavages intermittents à 2 vitesses
- Séjour bagages avant inclinable individuellement
- Phares amovibles
- Phares dans l'habitacle
- Porte-bagages encastré
- Carrosserie d'acier galvanisée
- Boîte à outils complète pour augmenter l'espace de rangement
- Phares halogènes
- Tout démontable de pompe

11 995\*

\* taxes, permis et assurance. 7,5 l/100 km sur autoroute.



SI VOUS ACHETEZ AILLEURS, VOUS PAYEZ TROP CHER!!!



Nous vendons de la satisfaction...

4480, 1re Avenue, Charlesbourg  
PEINTURE DEBOSELAGE 623-9861 LOCATION A LONG TERME

SERVICE À LA CLIENTÈLE  
Notre département de service et de pièces est ouvert du lundi au vendredi jusqu'à MINUIT

# Depuis la mi-janvier et jusqu'en avril L'Est du Québec animé par de nombreux carnavaux

**RIMOUSKI** — Si le Carnaval du Québec est maintenant chose du passé, nombre de municipalités bas-laurentiennes et gaspésiennes vivent actuellement leur propre festival d'hiver.

par J.-CLAUDE RIVARD  
LE SOLEIL

Le Conseil des loisirs de l'Est du Québec a inventorié une cinquantaine de ces festivals locaux et régionaux destinés à faire un peu oublier les rigueurs de l'hiver et d'amener les gens à sortir et à se divertir.

Plusieurs d'entre eux ont débuté à la mi-janvier. Un grand nombre se sont terminés soit en fin de semaine dernière ou ces jours-ci. Mais il en existe un certain nombre qui se poursuivront jusqu'en mars, tels ceux de Mont-Joli, L'Isle-Verte, Gascons, Cap-Desrosiers, Gros-Morne, Saint-Adelme, Sainte-Irène, Val-Brillant, Sainte-Marguerite et Packington, sinon jusqu'en avril comme ce sera le cas à Sainte-Anne-des-Monts. Parmi les festivals d'hiver qui se poursuivent cette fin de semaine-ci, il convient de mentionner ceux de Saint-Leandre, Trois-Pistoles, Saint-Anaclet, Lac-des-Aigles, Saint-Alexandre, Sainte-Jeanne, Padoue, Causapsal, Bic, Saint-Médard, Pohénégamook, etc.

### Bonaventure et Pabok

Cette année, on a célébré l'hiver à Saint-Edgar, Ristigouche, Maria et Saint-Alexis-de-Matapédia. Le carnaval de la Motoneige de Pointe-à-la-Croix est à venir (23-26 février).

Dans Pabok, un carnaval aura lieu à Gascons, du 3 au 5 mars.

### Îles, Côte-de-Gaspé et Denis-Riverin

Il y a eu deux carnavaux d'hiver aux Îles-de-la-Madeleine, ceux de Havre-aux-Maisons et de Fatima. Sur la Côte-de-Gaspé, il n'y en a qu'un seul de répertorié, le « Carnaval du Phare » de Cap-des-Rosiers (1-5 mars).

Dans le secteur Denis-Riverin, il y a eu des canavals à Rivière-a-Claude et Mont-Saint-Pierre. C'est à venir au Gros-Morne (1er février-5 mars) et à Sainte-Anne-des-Monts (carnaval des aînés, 27 mars au 2 avril).

### Matane

Dans Matane, il y a eu un événement du genre à Grosses-Roches et celui en cours à Saint-Adelme se poursuit les 25 et 26 mars. À Saint-Leandre, le carnaval se fête cette fin de semaine-ci (17 au 19 février).

### Mitis-Matapédia

Dans la Mitis, il y a eu des carnavaux à Saint-Gabriel et Saint-Octave-de-Métis. Celui de Padoue est en cours. Celui de Mont-Joli suivra (1er-5 mars).

Dans la Matapédia, plusieurs carnavaux sont du passé comme ceux de Lac-au-Saumon, de Saint-Cleophas, Saint-Vianney et Aiberville. Ceux de Causapsal (16-19 février), Sainte-Irène (25 février-4 mars), Val-Brillant (27 février-5 mars), Sainte-Marguerite (26 février-5 mars) et Saint-Moise (non dét.) sont à venir.

### Rimouski-Neigette et Basques

Dans Rimouski-Neigette, Saint-Fabien et Saint-Eugène-de-Ladrière ont eu leur carnaval. Celui du Bic se termine cette fin de semaine-ci et celui de Saint-Anaclet se poursuivra jusqu'au 26 février.

Dans Basques, un carnaval a eu lieu à Saint-Simon et Saint-Jean-de-Dieu. Celui de Saint-Médard est en cours. A Trois-Pistoles, il y a un « Carnaval Domremy » jusqu'au 25 février.

### Rivière-du-Loup, Temiscouata et Kamouraska

Un festival d'hiver a eu lieu à Rivière-du-Loup. Un autre est en cours à Saint-Hubert (jusqu'au 25 février). Le 23e carnaval de l'Isle-Verte aura lieu du 24 février au 5 mars.

À Packington, dans Temiscouata, on fête les joies de l'hiver du 20 novembre au 4 mars. Le carnaval de Biencourt est terminé mais celui de Pohénégamook a lieu du 10 au 19 février et celui de Lac-des-Aigles, du 17 au 26 février.

Dans Kamouraska, enfin, le carnaval de Saint-Alexandre est en cours. (17-19 février).



## Rimouski: la Maison des jeunes déménage

En raison de l'opposition manifestée par plus de 17 des citoyens du quartier Saint-Robert, à Rimouski, la Maison des jeunes devra déménager. La Ville de Rimouski a, en effet, retiré son projet de modifier le règlement de zonage pour permettre l'agrandissement de l'immeuble, après que plus de 17 personnes, le propriétaire et les occupants d'un immeuble voisin surtout, s'y furent opposés. Le maire Philippe Michaud a annoncé qu'il n'y aura pas de référendum. Le conseiller municipal Ronald Doucet a été chargé d'étudier, avec les responsables de l'oeuvre, divers emplacements éventuels. On entend, d'une part, faire de la Maison des jeunes quelque chose de beaucoup plus central, a-t-il dit. Il n'est pas impossible que la ville lui accorde, par ailleurs, comme subvention de démarrage, les quelque \$10.000 ou \$15.000 qu'aurait coûté la tenue d'un référendum. « C'est une hypothèse », a déclaré M. Doucet. Par ailleurs, la direction de la Maison des jeunes affirme que l'immeuble actuel, situé au 267, rue Saint-Robert, n'est pas à vendre. Elle entend transformer la bâtisse en logis qui lui assureront une rentrée de fonds... mais sans régler le problème de stationnement des occupants de l'édifice voisin.

# Des commerçants beaucerons exigent des précisions au sujet des heures d'ouverture

**SAINTE-MARIE** — Les commerçants de la zone de Sainte-Marie, dans la Beauce, désirent davantage de précisions dans le texte de la loi qui régit les heures d'ouverture et ils demandent d'être entendus devant la commission parlementaire qui doit étudier bientôt la question.

Le président de la Chambre de commerce locale, M. Alain L'Heureux, a signalé au SOLEIL qu'une très grande majorité des commerçants de cette région est tout à fait opposée à une ouverture des ma-

groupement des marchands de Sainte-Marie.

« Nous sommes d'accord avec l'esprit actuel de la loi. Cependant, l'état actuel de la législation, par ses nombreuses exclusions, laisse place à une inéquité entre les différents genres d'établissements. Nous croyons donc que la

loi doit être amendée afin de retablir l'équité. En outre, nous demandons à ce que l'application de la loi soit strictement surveillée et que les contrevenants soient passibles de peines substantiellement plus sévères », a écrit un comité représentant les marchands de Sainte-Marie au député Jean Audet.

## R.E.E.R. — RENTES — F.E.R.R.

• La planification de la retraite ne peut être adéquate que dans un contexte de **PLANIFICATION FINANCIERE INTEGRALE.**

• Comparez avec nous les produits offerts par diverses institutions financières. Nous ferons en sorte que vos décisions soient mieux éclairées.

• Reer compétitif 5 ans 11,10%



Camil Aubin, a.v.a.

*Camil Aubin inc.*

Courtier en REER, RENTES FERR, FONDS DE PENSION 2895, de la Promenade Ste-Foy (Québec) Tel.: (418) 652-1661

- ARGENTERIE • CUIVRE
- MIROIR • CHAUDRONS
- RÉPARATIONS
- ÉTAMAGE • POLISSAGE

**HC** HÔPITAL DE CHAUDRONS QUÉBEC ENR. 687-2559

**“Écoute-moi bien, si tu veux une japonaise pas trop petite, pas trop grosse puis, pas trop chère, va voir les Colt à partir de 8 184\$\*!”**



Jean-Guy Hood mécanicien



\*Modèle d'exemple de 1000 cc. Taxe, transport et préparation du véhicule en sus. Garantie 3 ans ou 60 000 km. Financement de financement. Délais, voir votre concessionnaire. Certains équipements supplémentaires peuvent être offerts moyennant un supplément. Offre d'une durée limitée. Complétez la partie adhésive du concessionnaire.

**fournier**  
plymouth chrysler  
Camions Dodge  
MITSUBISHI

VENTE ET LOCATION  
Dépôt du service ouvert de 9 h à 22 h du lundi au vendredi

48, KENNEDY, LÉVIS 837-2411



## Bonjour printemps!

Nos cuirs sont déjà prêts à accueillir le printemps. Extras souples ils moulent doucement, extra légers ils reflètent la qualité Perreault. Veste en cuir: \$550,00 Jupe en cuir: \$299,95

**PERREAUULT**

Place Ste-Foy  
Tél.: 658-0081

Galeries de la Capitale  
Tél.: 626-7322



# La reconnaissance du fait français en Ontario suit une courbe « étapiste »

La reconnaissance du fait français en Ontario suit une sorte de cheminement que l'on pourrait qualifier de « d'étapistes », une dynamique mise en place à l'époque du premier ministre John Robarts (1961 à 1971) et qui devait aboutir en 1986 à la promulgation de la loi sur les services gouvernementaux en français, la loi 8.

par ANDRÉ DIONNE  
LE SOLEIL

C'est l'avis de M. Jules Tessier, représentant de l'Association canadienne-française de l'Ontario à la commission consultative du secrétaire permanent des peuples francophones, qui, avec une grande prudence, évoque la situation de la reconnaissance du français dans cette province et des luttes

hippiques menées tout au long de l'histoire.

Rappelons que les francophones d'Ontario constituent la plus importante minorité française au Canada.

Le recensement de 1986 nous apprend que l'Ontario compte 422.770 citoyens qui affirment avoir pour langue maternelle le français. Ce chiffre représente une baisse par rapport à ceux pré-

sentés par le recensement de 1981 et un document appelé « Voir et chiffrer la francophonie nord-américaine, 1980-1981 ».

## Les victoires

Depuis John Robarts qui accordait la première école secondaire publique française, les Franco-ontariens ont signé, affirme M. Tessier, une série de victoires dont la plus récente est la création de conseils scolaires homogènes francophones à Ottawa et à Toronto.

Le collège d'Ottawa vient aussi de créer un campus collégial à Cornwall. Il y a toujours l'université d'Ottawa, le collège Laurentien à Sudbury, le Collège d'Agriculture à Alfred, autant d'institutions qui permettent de résister.

« On résiste mieux que les minorités des autres provinces de l'Ouest », ajoute M. Tessier.

C'est une négociation « lente, patiente, polie », affirme aussi notre interlocuteur, une attitude qui trahit le caractère du Franco-ontarien qui n'a plus la fougue des Québécois dans des luttes semblables.

C'est un lobby constant, mais très « low profile » de façon à ne pas braquer le gouvernement ontarien », a déclaré M. Tessier.

## Les résistances

Il n'y a pas d'acquis à tout jamais, devait cependant ajouter M. Tessier interrogé sur les niveaux de résistance au sein de la communauté anglo-saxonne.

Et il admet qu'il est très difficile de vivre en français en Ontario et ceci est particulièrement vrai pour les jeunes qui, dans leur compagnonnage quotidien, doivent vivre dans la langue du milieu, soit l'anglais.

Par ailleurs, devait encore avouer M. Tessier, les municipalités qui ont des pouvoirs étendus en matière de gestion de la chose publique, ne sont pas liées par la déclaration de principe émise par Queen's Park, le Parlement ontarien ou par la loi 8 sur les services gouvernementaux en français.

Ainsi, nombre de ces municipalités font passer des référendums pour ensuite promulguer que l'anglais est la seule langue officielle, et conséquemment langue d'usage en Ontario.

Mais il estime cependant que cela demeure « local » et qu'il n'y a pas de « blocage systématique » de la vie française ontarienne.

Cependant, cette vision contraste étrangement avec un document publié dans l'hebdomadaire « Now » à Toronto, ce mois-ci, faisant état d'une déclaration d'un charge de projet d'alphabetisation selon lequel l'avenir du français est compromis en Ontario et cela dans un avenir aussi rapproché que deux générations.

Dans cet article signé de Wayne Roberts, cet enseignant affirme que l'université d'Ottawa, francophone à 60 % en 1960, est aujourd'hui anglophone à 65 %.

Même constat au niveau du collège Laurentien de Sudbury: de 65 % francophone en 1960, il est devenu à 80 % anglophone aujourd'hui.

Pour survivre, y affirme-t-on, le taux de rétention d'une langue doit atteindre les 70 %. Or, ce taux moyen de rétention en Ontario s'établit à tout au plus 53 %, une donnée qui correspond aussi à celle du document d'avril 1988 au Secrétariat permanent des peuples francophones, soit 51,79 %.



YVES BERNIER

## Des Valentins « en chocolat »

Les propos de la carte étaient romantiques, humoristiques, sympathiques et même érotiques. C'est pour cela que Robert Gillet avait retenu celui de Patricia Durand parmi les messages les plus intéressants qu'il a reçus pour la Saint-Valentin. Mercredi soir dernier, j'étais invité à participer au dîner que le Continental offrait aux sept membres de l'équipe de « CBV Bonjour » accompagnés de leur valentin ou valentine choisis au hasard. Durant les deux semaines précédant le 14 février, les auditeurs et auditeuses étaient invités à envoyer à leur « idole » préférée de l'émission, leurs vœux « les plus sincères ». Chacun des membres a retenu sept ou huit messages pour finalement en tirer un au hasard.

La soirée a passé très vite autour d'une grande table éclairée de superbes candelabres d'argent. C'est que les plats étaient délicieux, tout le monde s'est rapidement senti à l'aise et les conversations ont été animées mais très détendues. Je me suis amusé à qualifier chacun d'une épithète qui les distingue les uns des autres. Ainsi, le couple « quetaine », c'était Pierre Turgeon et sa valentine Sonia Duguay qui se sont découverts un goût pour les pantoufles en Phentex qu'ils portaient d'ailleurs ce soir-là, ce qui a bien fait rire tout le monde. Gilles Gosselin avec sa blonde crinière toujours bien coiffée et Johanne Ouellet portant un ensemble classique, étaient le couple « bebg ». Michelle Pérusse, dans une superbe robe noire, et Daniel Roy, en bequilles, faisaient « intellos ». Le chroniqueur aux faits divers Gilles Jobidon et Johanne Ouellet avec ses grands yeux brillants étaient « tout feu, tout flamme ».

Julie Laflamme a donné un gros cœur rempli de chocolats à la liqueur à son valentin, Gilles Paquet, monsieur météo, comme s'ils étaient des « amoureux ». Chantal Srivastava qui fait la revue de presse et Pierre D'Ostie étaient les « jeunes flos ».

Pour la « gang à Gillet », ce fut une soirée de délicieux « valentins en chocolat », chocolat foncé, chocolat crémeux, chocolat au lait, mais pas de chocolat amer.



On publie la photo des « intellos », Michelle Pérusse et Daniel Roy, parce que c'est la mieux réussie.

## Il était si fier de ses orthoptères

Quand il a trouvé deux charmantes bibittes, dont la plus grosse mesurait un bon deux centimètres, le comptable Georges Bégin, de Saint-Nicolas, s'est empressé de les envelopper délicatement dans ses bagages pour les rapporter à son ami Robert Juan, propriétaire de Voyages Normandie et grand entomologiste amateur. Revenu de ses vacances en Floride, M. Bégin les présente fièrement à son copain qui vérifie dans un grand livre d'insecte pour les identifier, puisqu'il n'en avait pas de semblables dans sa collection composée essentiellement de bibittes de la famille des coleoptères, comme le perceur d'érable à sucre. C'est là que toute l'affaire a pris une tournure à pouffer de rire. Les « bibittes » en question étaient de la famille des orthoptères, du sous-ordre des dictyoptères. Leur vrai nom? La blatte. Le nom commun? La coquerelle. M. Juan est très reconnaissant de voir que son ami a pensé à lui durant son voyage pour élargir sa collection qui compte déjà plus de 1.000 espèces différentes. Mais il paraît que M. Bégin ne veut plus entendre parler de « bibittes ».

## Du nouveau à Vie de Star

Rencontré la semaine dernière, Guy Perron, éditeur du magazine Vie de Star, m'annonçait que la revue mensuelle qui fait partie des 10 revues qui se vendent le plus au Québec (50.000 exemplaires imprimés par mois), allait devenir bimensuelle en mai. Des le début de mars, elle sera publiée aux trois semaines pour finalement s'ajuster à deux fois par mois. Récemment, Pierre Plante, déjà très connu et respecté dans le milieu artistique malgré ses 26 ans, devenait rédacteur en chef du magazine, ce qui devrait lui donner encore plus de crédibilité. Sur papier glacé et en couleur, la publication fournit beaucoup d'informations pertinentes et intéressantes sur nos vedettes des arts et spectacles, mais aussi sur d'autres Québécois qui sont des « célébrités », que ce soit dans le monde des affaires ou en politique. Avec deux parutions par mois, on mettra davantage l'accent sur les éditions thématiques.

## J'épelle avec Larousse

Demain matin débute à « CBV Bonjour », la deuxième édition du concours « Moi, j'épelle avec Larousse... », dont la première l'an dernier avait remporté un vif succès. Au terme du concours qui s'adresse aux élèves des écoles de la région et qui se terminera le 21 avril par une grande finale diffusée du Hilton de Québec, on attribuera un voyage en France pour deux personnes. Du lundi au vendredi, à 7 h 20, Robert Gillet demandera à trois élèves de lui épeler trois mots dont l'orthographe est plus ou moins compliquée. C'est une collaboration de CBV, des Editions françaises et du SOLEIL qui publiera chaque semaine la liste des gagnants dans notre édition du samedi.

## En bref...en bref...en

Des rumeurs circulaient selon lesquelles il allait y avoir des changements au Café du Monde de Horst Gamber et Jean Dehaies. Je suis allé aux sources pour apprendre qu'effectivement on a des projets d'agrandissement du café international de la rue Dalhousie qui va célébrer son deuxième anniversaire en avril. M. Gamber n'a pas voulu me donner trop de détails sinon que les travaux devraient être terminés pour le début de l'été et qu'il n'est pas question de fermer le restaurant durant la période d'agrandissement. On doit donc conclure que c'est à l'étage que l'on se donne un plus d'espace pour recevoir une clientèle accrue. C'est curieux comme le Musée de la civilisation emmène un nouvel achalandage dans ce coin du Vieux-Port. — Cette année, le Concours d'excellence Mérici était ouvert à une cinquantaine d'écoles secondaires de la région. Au collège Notre-Dame-de-Bellevue, c'est Marie-Hélène Pouliot, 16 ans, de Sainte-Foy, finissant en 5e Secondaire, qui a mérité la bourse d'excellence en chimie. Elle bénéficiera donc d'une bourse de deux ans au cégep Mérici.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

DEER MOUNTAIN  
en exclusivité

Collection  
Ski de printemps  
DEER MOUNTAIN  
maintenant disponible!

tailles: 4 à 20 ans

clément

"BIENTÔT"  
CHICOUTIMI  
Place Saguenay  
Ouverture le 2 mars

Carte verte 12819

PLACE FLEUR DE LYS • PLACE STE FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • PLACE CARNIVAL • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES • MONTREAL

## Bien peu de gens sont au courant des services offerts par le Protecteur du citoyen

MONTREAL (PC) — Trop de barrières bloquent l'accès des membres des communautés ethniques du Québec aux recours qui sont à leur disposition pour faire valoir leurs droits, estime Me Daniel Jacoby, protecteur du citoyen du Québec.

« Nos chartes risquent de demeu-

rer des vœux pieux si les citoyens ne peuvent pas s'en servir », a déclaré Me Jacoby, qui prenait la parole vendredi devant les participants à un séminaire du Centre de recherche-action sur les relations raciales.

« Il n'y a même pas 1 % des membres des communautés culturelles qui ont recours aux services du Protecteur du citoyen, c'est nettement moins que la moyenne de la population québécoise », a souligné celui qui a pour mandat de recevoir des plaintes du public et de faire enquête sur l'administration publique québécoise.

Bien des gens ne sont pas au courant des services offerts par le Protecteur du citoyen, dit Me Jacoby, et cela est encore plus vrai pour les personnes démunies et les membres des communautés culturelles. Mais il n'y a pas que l'ignorance qui crée un obstacle, dit Me Jacoby. La langue et la culture sont aussi, bien souvent, des barrières considérables.

« Les gens qui ont vécu dans des pays totalitaires ou des dictatures n'ont pas tellement confiance en l'État et il arrive qu'ils soient réticents à dénoncer l'administration, par peur de représailles », a poursuivi l'ombudsman québécois.

S'ajoute à ce problème « culturel » un problème général d'accès à la Justice, dit Me Jacoby. « De nos jours, seules les personnes extrêmement riches ou très démunies peuvent avoir accès aux tribunaux. Notre système de règlement des différends est de plus en plus inadapté aux besoins des citoyens. Il est devenu urgent de mettre en place des mécanismes beaucoup plus légers, qui fassent place au dialogue. »

Finalement, Me Jacoby a pris hier l'engagement de « déployer plus de temps et de plus grands efforts au bénéfice des membres des communautés culturelles et ethniques et des populations autochtones », afin, a-t-il dit, que l'avenir ne soit « interdit à personne ».



MARC A. DAGNAULT



LAURENT CHRÉTIEN

VOUS OFFRENT LA VOITURE DONT VOUS AVEZ BESOIN, À UN PRIX QUI VOUS CONVIENT!

### TEMPO 89

LA VOITURE LA PLUS VENDUE AU CANADA  
Coûte seulement 7% de plus que la Tempo 84 pour équipement équivalent.  
VOICI UN EXEMPLE:

Tempo 89 — L 4 portes — transmission manuelle comprenant servofrein — à disques à l'avant — servodirection — tapis de luxe — cendrier avant et arrière — console — compartiment à bagages de luxe — siège inclinable — moteur 2.3L à injection multipoint — traction avant — toutes les vitres teintées — lumières halogène — dégivreur de lunette arrière — suspension indépendante aux 4 roues — air climatisé — 2 rétroviseurs à commande électrique — AM-FM stéréo électronique — instruments sports — essuie-glace à balayage intermittent — chauffe-moteur

pour le prix de \* 11 618\$  
N.B.  
Transmission automatique, ajoutez: 697\$  
Lecteur de cassette en plus de AM-FM, ajoutez: 187\$

### MUSTANG 1988

Comprenant servofrein — servodirection — moteur 2.3L à injection multipoint — transmission manuelle surmultiples — chauffe-moteur — pneus à flancs blancs — régulateur de vitesse — AM-FM stéréo avec lecteur de cassette — 2 rétroviseurs électriques — vitres électriques — roues sculptées — vitres teintées — groupe verrouillage électrique — bandes collées contrastantes

pour aussi peu que \* 10 453\$

### ESCORT 1988

LX

5 portes

9 UNITÉS DISPONIBLES

Transmission manuelle — glaces teintées — 2 rétroviseurs à commande électrique — AM-FM stéréo — siège pliable et div. arrière — direction assistée — essuie-glace à balayage intermittent — moteur 1.9L à injection multipoint — chauffe-moteur — peinture couche transparente.

UNE TRÈS BELLE VOITURE

pour aussi peu que \* 8 739\$

RABAIS SPÉCIAUX SUR UNITÉS 1988 SUIVANTES:

1988 LINCOLN Town Car Signature 11 400 km, au prix ridicule de 31 900\$

1988 T-BIRD Super Coupe, automatique moteur TURBO, complètement équipé, 21 800 km, pour le prix de 21 750\$

### 1989 PROBE G.T.

Complètement équipé, rouge, 15 000 km / noir, 9 800 km, d'une valeur de 24 042\$

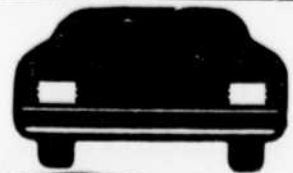
pour aussi peu que 21 800\$

\* Transport et préparation en sus — Rabais Ford SOUSTRAIT quand applicable.

## GRAND TRIANON

Boul. de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand)

683-4451



QUAND TU SAIS COMPTER, T'ACHÈTES UN FORD.

## LESOLEIL

ABONNEMENT 647-3333

Extérieur: numéro sans frais 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30 Samedi et dimanche: 8h à 12h

LE MONDE

# Un véritable état de siège en Afghanistan

KABOUL (AP.AFP) - Depuis minuit, la population afghane vit sous l'état d'urgence décrété hier par le président Najibullah, trois jours après le départ des derniers soldats soviétiques du territoire afghan.

La mesure est nécessaire pour « assurer la sécurité et la paix en Afghanistan », a déclaré l'annonceur chargé de lire à la télévision et à la radio. Les dispositions de la mesure « temporaire » placent les Af-

ghans sous un véritable état de siège. Plusieurs articles de la constitution ont été soit suspendus, soit restreints. Toute critique de l'État se traduira par des poursuites devant les tribunaux militaires.

## Najibullah est invisible

Le recours à l'état d'urgence a été annoncé dans un premier temps à la presse étrangère par le porte-parole du ministère afghan des Affaires étrangères Nabi Amani. La presse a été informée que Najibullah annoncerait la mesure à la radio et à la télévision. Il n'en a rien été. Le communiqué présidentiel a été lu par l'annonceur, sans le portrait du chef de l'État en toile de fond, on pu constater les journalistes. Aucune explication n'a été fournie sur l'absence de Najibullah.

Le porte-parole du ministère afghan des Affaires étrangères a justifié l'état d'urgence par l'existence « d'actions provocatrices et d'actes de subversion ». Amani a affirmé que « la preuve » de l'imminence d'activités clandestines était « la distribution de tracts durant la nuit » dans Kaboul. Il a ajouté que « des explosifs, des roquettes et des mines anti-personnel avaient été saisis à l'intérieur et à l'extérieur de la ville ».

Des sources diplomatiques avaient indiqué la semaine dernière que des tracts étaient distribués dans certains quartiers de Kaboul la nuit. Intitulés « Lettres de la nuit », ces tracts demandaient à la population des quartiers de l'aéroport à chercher un autre logis dans la perspective d'une offensive de la résistance.

La nomination de Shah à la tête de ce gouvernement intérimaire est une victoire des partis fondamentalistes liés au Pakistan et à l'Arabie Saoudite contre les groupes modérés pro-occidentaux. Par ailleurs, elle n'a pas l'appui des rebelles chiites soutenus par l'Iran.

## Des sunnites nomment Shah « premier ministre »

RAWALPINDI, Pakistan (AP.AFP) - Les rebelles afghans sunnites installés au Pakistan ont nommé hier, après huit jours de manoeuvres et de débats houleux à Rawalpindi, Ahmed Shah, un politicien fondamentaliste, au poste de premier ministre et Nabi Mohammadi, un théologien modéré de 69 ans, au poste de président pour diriger un gouvernement intérimaire qu'ils espèrent voir au pouvoir à Kaboul après la chute du régime actuel.



Ahmad SHAH

Shah, 46 ans, qui était le candidat du dirigeant fondamentaliste extrémiste Gulbuddin Hekmatyar, avait aussi le soutien actif des militaires et des services secrets pakistanais qui ont joué un rôle déterminant dans sa désignation.

Au début de 1988, Shah avait été nommé premier ministre d'un gouvernement en exil qui n'a jamais réellement fonctionné en raison de l'opposition d'autres factions de la résistance.

Toutefois, ces deux nominations présentes d'abord comme définitives par un porte-parole pourraient être remises en ques-

tion par des sunnites. Le même porte-parole annonçait par la suite que les nominations devraient être « ratifiées » aujourd'hui par l'assemblée. Dans la communauté afghane réfugiée au Pakistan, la nomination de Shah est accueillie avec scepticisme.



## Assassinat à Jérusalem

Deux policiers israéliens se portent au secours d'un jeune Israélien mortellement blessé à coups de couteau à Jérusalem. L'assassinat de Schlomi Cohen, 21 ans, un soldat en permission, a provoqué l'arrestation de plusieurs dizaines de suspects palestiniens mais la police n'a pu indiquer si les auteurs du meurtre avaient été capturés. Selon un témoin, Cohen a été subitement entouré par cinq jeunes hommes. L'un d'eux a brusquement brandi un couteau de sa poche et frappé l'Israélien.

## Cousteau est le Français qui compte le plus

PARIS (AP) - Les Français préfèrent de beaucoup les vedettes des médias et du spectacle aux hommes politiques quand vient le temps de choisir les 50 personnalités qui « comptent le plus », selon un sondage rendu public par le Journal du Dimanche.

Le commandant Jacques Cousteau arrive en tête avec 51 % d'opinions favorables, suivi par l'abbé Pierre (45 %) et le volcanologue Haroun Tazieff (35 %).

Parmi les 10 premiers, on remarque la présence du professeur Léon Schwartzberg (4e), de l'acteur Jean-Paul Belmondo (5e) et du comique Raymond Devos (6e) ainsi que de trois étoiles du petit écran, Anne Sinclair (7e), Bernard Pivot (8e) et Patrick Sébastien (9e). Premier homme politique du classement, François Mitterrand est en dixième position. Il est suivi par Jack Lang (31ème place), puis par Simone Veil (33e) et Michel Rocard (34e), qui devancent Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac.

## L'OLP participe à des pourparlers indirects avec Israël, selon Arafat

NEW YORK (Reuter) - L'Organisation de libération de la Palestine participe à des pourparlers indirects avec Israël visant à obtenir un cessez-le-feu au Sud-Liban, a déclaré le chef de l'OLP Yasser Arafat.

la transcription de l'entrevue.

Arafat y affirme que c'est Israël qui a demandé une trêve au Sud-Liban, base de départ d'infiltration de guérilleros en Israël. Le chef de l'OLP a qualifié les pourparlers en cours de « sérieux ».

Il a ajouté que les participants à des contacts comprenaient des représentants des Palestiniens dans les territoires occupés par Israël, des diplomates européens et des diplomates aux Nations unies.

Arafat a dit qu'Israël voulait que l'OLP accepte les mêmes conditions que celles qui prévalaient avant l'invasion israélienne du Liban en 1981.

## Le massacre de 15,000 militaires polonais

# La presse polonaise accuse Staline et Beria

VARSOVIE (d'après AFP) - Pour la première fois, la presse polonaise a affirmé que Staline et Lavrenti Beria, chef de la police secrète soviétique, étaient les véritables responsables du massacre de 15,000 officiers et sous-officiers polonais durant la Seconde Guerre mondiale.

L'Union soviétique et les autorités polonaises avaient toujours soutenu jusqu'ici que ce massacre avait été commis par les troupes allemandes alors que ces dernières avaient rejeté la responsabilité sur les Soviétiques.

Les corps de près de 5,000 des militaires polonais avaient été retrouvés, en 1943, par les Allemands dans des fosses communes découvertes dans la forêt de Ka-

tyń, dans la république soviétique de Biélorussie. Les cadavres des 10,000 autres Polonais n'ont jamais été retrouvés.

La revue Odrozzenie reproduit dans son dernier numéro un document « inédit » indiquant que les soldats polonais ont été exécutés froidement par la NKVD, la police d'Etat de Staline.

L'hebdomadaire précise qu'il

s'agit d'un rapport de Kazimierz Skarzynski, président à l'époque de la Croix-Rouge polonaise, indiquant que les Allemands avaient été contraints d'assister à Katyn à l'exhumation et à l'identification des corps.

« Des documents retrouvés auprès des cadavres, il ressort que le massacre a été perpétré (...) entre la fin du mois de mars et le début du mois de mai 1940 », lit-on dans ce rapport qui, selon la revue, a été trouvé récemment dans les archives du Foreign Office à Londres où il avait été classé « top secret ».

### Aucun doute

La date de 1940 ne laisse subsister aucun doute sur la respon-

sabilité du massacre, l'Allemagne n'ayant envahi l'Union soviétique que le 21 juin 1941. Les Polonais ont été faits prisonniers par les forces soviétiques après que celles-ci eurent envahi leur pays le 17 septembre 1939.

Le rapport ajoute que les victimes, dont 14 généraux et nombre d'officiers supérieurs, ont été tuées à bout portant d'une balle de revolver dans la nuque.

Pour les 10,000 autres soldats polonais portés disparus, aucune information n'est disponible. Selon des rumeurs qui n'ont jamais été confirmées, une partie d'entre eux aurait été noyée dans les mers du cercle polaire soviétique.

# EXPO HABITAT

LE PLUS GRAND SALON DE L'ANNÉE À QUÉBEC

POUR SE RENSEIGNER ET FAIRE DE BONNES AFFAIRES

- LES MEILLEURS SPÉCIALISTES SOUS UN MÊME TOIT
- PLUS D'EXPOSANTS, PLUS DE VARIÉTÉ - TOUS LES NOUVEAUX PRODUITS, TOUTES LES NOUVELLES IDÉES

HEURES D'OUVERTURE:

DIMANCHE, LE 19: 11h00 à 22h30; LUNDI à VENDREDI, LES 20, 21, 22, 23 ET 24: 13h00 à 22h30; SAMEDI LE 25: 11h00 à 22h30; DIMANCHE, LE 26: 11h00 à 18h30.

4,50 \$ ADMISSION GÉNÉRALE, 4,00 \$ À GÉNERATION ET ÉTUDIANTS SUR PRÉSENTATION D'UNE CARTE; 0,00 \$ ENFANTS DE MOINS DE DIX ANS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE.



17 AU 26 FÉVRIER PARC DE L'EXPOSITION

APCHA

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC INC.



À VENDRE AU PLUS OFFRANT - VALEUR DE 140,000 \$

- MAISON ET TERRAIN AU PROJET CENTRE-VILLE DE SAINT-AUGUSTIN
- RABAIS D'INTÉRÊT DE 5,000 \$ - FINANCEMENT - FIDUCIE DESJARDINS



SAINT-AUGUSTIN DE RÉVISION

Fiducie Desjardins

## VENTE DE STORES DU JAMAIS VU SUR LA RIVE-SUD

★ ★ ★ ★ ★

STORES VERTICAUX P.V.C. 3 1/2 po NOIR TAN GRIS KAKI

- 24" x 48" — 24,95\$
- 36" x 48" — 29,95\$
- 36" x 72" — 39,95\$
- 48" x 72" — 45,95\$
- 60" x 72" — 49,95\$
- 72" x 84" — 59,95\$ (Porte-patio)

Léger supplément pour stores sur mesure

Le spécialiste en couvre-plancher et décoration

LABADIE TAPIS PRÉLART CÉRAMIQUE DÉCORATION DÉCOR - SOLINC.

114, route Kennedy, Lévis 835-1955

LE CENTRE DU PORTRAIT Kmart

## 42 Portraits



Une valeur de \$42,95 POUR SEULEMENT

\$16.95

Un ensemble de 42 portraits: 1-10x13, 2-8x10, 3-5x7, 15 formats portefeuille, 9 mini-portraits et 12 légendes pour vos portraits de tous les jours. Maintenant pour aussi peu que \$16,95 vous pouvez vous procurer 42 portraits professionnels — incluant un grand 10x13 et 12 légendes pour vos portraits de tous les jours (un choix de 30 messages). Aucun rendez-vous nécessaire et Kmart souhaite la bienvenue aux bébés, enfants, adultes, et groupes. Notre choix de poses. Non valide avec tout autre promotion. Un ensemble par famille: \$1,00 par sujet additionnel. Dimension approximative des portraits.

Merveilleuses légendes pour vos portraits de tous les jours. 30 messages à votre choix.

QUÉBEC: Place Fleur de Lys, boul. Hamel  
SAINTE-FOY: Place des Quatre-Bourgeois, rue Bourgogne  
Mardi au samedi Mar. et mer: 9h30 à 14h; 15h à 17h30; jeu. et ven.: 10h à 14h; 15h à 19h, sam.: 9h à 13h; 14h à 16h

LE CENTRE DU PORTRAIT Kmart

# Les contras prêts à reprendre la guerre

**YAMALES, Honduras (NYTNS)** - Pendant que les dirigeants de cinq pays d'Amérique centrale se mettaient d'accord, la semaine dernière, pour éliminer les bases des rebelles nicaraguayens au Honduras, les contras de ces mêmes bases annonçaient qu'ils étaient prêts à reprendre leur guerre contre le régime de Managua.

Une récente visite au principal camp des contras en Honduras a permis de découvrir 11.000 rebelles en train de continuer leur entraînement.

« Nous sommes prêts, peu importe le moment, à retourner sur les champs de bataille », lance le commandant Papillon qui, comme la plupart des rebelles, utilise un pseudonyme.

Le commandant, qui a la responsabilité des questions de logistique et du service informatique à la base, ajoute: « Nous sommes toujours sur un pied de guerre. Notre guerre n'est pas terminée ».

Les autres chefs rebelles interrogés partagent son opinion. Pour eux, les décisions prises par les cinq présidents d'Amérique centrale, la semaine dernière au Salvador, ne sont qu'un leurre. L'accord intervenu prévoit des élections libres au Nicaragua et la

fermeture des bases des contras au Honduras.

« Les sandinistes ont signé 200.000 feuilles de papier, mais ils n'ont jamais respecté une seule de leurs promesses », lance un rebelle de 23 ans qui, curieusement, se fait appeler Managua. « Le monde entier devrait maintenant savoir que ces gars-là sont toujours prêts à signer des choses qu'ils n'ont pas l'intention de respecter ».

Toutefois, plus réalistes, les chefs militaires des contras admettent que s'ils ne reçoivent pas une aide militaire, notamment des munitions, leurs desirs de reprendre la guerre contre les sandinistes ne deviendront jamais réalité.

# Varsovie propose de réserver des sièges aux députés indépendants

**VARSOVIE (AP, AFP)** - Les dirigeants communistes polonais ont proposé hier à Varsovie, dans le cadre des débats de la « table ronde » pouvoir-opposition, un nouveau système électoral qui réserverait certains sièges du Parlement aux candidats indépendants et qui pourrait éventuellement mener à des élections totalement démocratiques, a révélé hier un porte-parole de l'opposition.

Jusqu'ici, seuls les candidats ayant l'approbation du Parti communiste pouvaient tenter d'être élus au Parlement.

Janusz Onyszkiewicz, un porte-parole du syndicat Solidarité, a dit que les représentants de l'opposition étaient prêts à discu-

ter de cette amorce de démocratie électorale mais que cette offre ne leur paraissait acceptable que si elle était accompagnée d'autres réformes politiques, comme le libre accès aux médias, la création de tribunaux indépendants et le droit constitutionnel à la formation d'associations.

Par ailleurs, selon la proposi-

tion gouvernementale formulée hier, le futur président du pays disposerait de larges prérogatives. Il aurait en particulier le droit de dissoudre le Parlement, de décider d'un référendum, de proposer des lois et de proclamer l'état de siège dans le pays. Il serait le chef des forces armées et se situerait « au-dessus des partis ».

Son mandat, éventuellement renouvelable, serait de cinq ou sept ans. La création de cette fonction entraînerait la suppression de l'actuelle présidence collégiale de la république, le Conseil d'Etat, que dirige le général Wojciech Jaruzelski.

# Bush subit un revers humiliant

**LA NOUVELLE-ORLÉANS (AP)** - David Duke, un ancien chef d'une des factions du Ku Klux Klan a embarqué hier le président George Bush en étant élu à la Législature de la Louisiane, à l'issue d'une élection partielle.

Duke a obtenu 8.546 votes, ou 51 %, et son adversaire John Treen, 8.322 votes, ou 49 %.

Les deux candidats étaient des républicains et le président Bush, ainsi que l'ancien président Ronald Reagan étaient publiquement intervenus dans cette campagne pour demander à l'électorat d'appuyer Treen.

## En Bref

### Erreurs humaines

**NEW YORK (NYTNS)** - Des erreurs des pilotes et des contrôles aériens, ainsi qu'un altimètre défectueux, sont responsables de l'accident du Boeing-707 américain, qui s'est écrasé le 8 février sur une montagne des Açores, faisant 145 morts. Les communications entre la tour de contrôle et les pilotes enregistrées par la « boîte noire » indiquent que les pilotes pensaient avoir reçu l'autorisation de descendre à 600 mètres alors que les contrôleurs leur avaient dit 1.000 mètres. De plus, le chiffre de pression atmosphérique communiqué par les contrôleurs était faux et l'altimètre du Boeing affichait une altitude supérieure de 300 mètres à l'altitude réelle.

### Journaliste détenu

**JERUSALEM (AFP)** - Un journaliste palestinien, Semaan Khouri, a été placé hier en détention administrative pour une période de six mois. Khouri, correspondant palestinien à temps partiel de l'AFP à Jérusalem, avait déjà été placé en détention administrative par les autorités militaires israéliennes au mois de janvier 1988 pour une période de cinq mois. Les autorités militaires israéliennes n'ont pas été en mesure de fournir des précisions sur les motifs de cette arrestation.

### Soldats américains blessés

**TEGUCIGALPA (AFP)** - Trois soldats américains ont été blessés hier dans un attentat à l'explosif contre un autobus qui les transportait vers la ville de Comayagua, dans le centre du Honduras, a annoncé l'ambassade des États-Unis à Tegucigalpa. L'attentat n'a pas été revendiqué.

### Nagy sera inhumé à Budapest

**BUDAPEST (AFP)** - Imre Nagy, le président du conseil pendant l'insurrection hongroise d'octobre 1956, sera inhumé dans la capitale hongroise avec ses compagnons de route le 16 juin prochain, jour pour jour 31 ans après sa pendaison, a annoncé hier la radio hongroise. Nagy avait été enterré dans une fosse anonyme à Budapest après son exécution en juin 1958.

# L'usine de Rabta: un navire-espion US a découvert le pot aux roses

**BONN (d'après AFP)** - La participation de l'entreprise ouest-allemande Imhausen Chemie à la construction de l'usine libyenne de Rabta, qui serait destinée à la production d'armes chimiques, a été découverte par la National Security Agency, l'un des services de renseignement des États-Unis, affirme l'hebdomadaire Der Spiegel, dans son édition à paraître aujourd'hui.

Un navire de reconnaissance américain stationné en Méditerranée près de la Sicile a surpris une conversation téléphonique entre l'usine de Lahar, en RFA, et Rabta et l'a exploitée, précise le magazine.

La NSA, le plus important et le plus secret des services de renseignement des États-Unis, se spécialise notamment dans l'interception des communications téléphoniques. Elle développe une partie essentielle de ses activités souvent illégales à partir du territoire ouest-allemand, selon le Spiegel.

Un grand nombre de ses stations de réception et d'écoute captent, sur le sol de la RFA, des renseignements militaires d'Europe de l'Est, mais aussi des conversations téléphoniques privées en Allemagne de l'Ouest et en Europe. Coexistence pacifique

Toutefois, précise le magazine, les services de sécurité ouest-allemands qui, occasionnellement, recueillent aussi des preuves écrites des activités des milieux présumés terroristes ou extrémistes, profitent aussi de ses renseignements.

La station centrale d'écoute de la NSA se trouve à Francfort, ville où se trouve le central téléphonique longue distance de la RFA.

Le quartier général pour le décodage des messages chiffrés est situé à proximité de la gare de cette ville, précise le Spiegel.

D'autres stations d'écoute existent, selon le Spiegel, en Bavière à Schoeningen am Elm près d'Augsburg et à Bad Aibling, et enfin à Berlin-Ouest.

**CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE**  
et de verres de contact de Québec

**VERRES de CONTACT**  
de tous genres

**687-3326**

1270, chemin Ste-Foy (adjacent à l'hôpital Jeffery Hale).  
Ouvert également le mercredi soir.

loto-québec		Résultats	
Tirage du 89/02/18			
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi		GAGNANTS LOTS	
6/6	0	2 175 835,00\$	
5/6 +	3	25 416,30\$	
5/6	91	558,60\$	
4/6	4 455	51,30\$	
3/6	71 243	5,00\$	
<b>12 18 20 29 31 42</b>		MISE-TÔT: <b>11 29 36 40</b>	
No complémentaire <b>17</b>		GAGNANTS LOT	
		184 271,70\$	
VENTES TOTALES: 2 611 306,00\$		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 600 000,00\$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Faites le tour...  
et vous constaterez que...  
LALLIER CHARLESBOURG  
ça vaut le détour \$\$\$**



La voiture la plus recommandée par les spécialistes de l'automobile

**BERLINE ACCORD LX 1989**

Moteur 2000 cc, 12 soupapes, transmission manuelle 5 vitesses, suspension indépendante, direction assistée, régulateur de vitesse, freins assistés et autorégulables, pneus Michelin, glaces teintées, dégivreur de lunette arrière, etc.

*Oui! ça vaut le détour*

**14 990\$\***

\* Transport et préparation en sus  
Prix sujet à augmentation

PARTICIPEZ  
Promotion  
Honda Sélect  
Téléphone  
cellulaire  
gratuit 1 an



**HONDA**  
Le groupe

**Lallier**

au 4650, 3e Avenue Ouest  
Charlesbourg  
**627-1010**

**CHIRURGIE ESTHÉTIQUE  
DU NEZ**



**Pierre Guévremont**

M.D.  
OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE  
TÉL.: 681-0246  
1000, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC

*Cozy*  
**DÉCORATION**

VALANCES • DRAPES  
VOILAGES • VENITIENNES  
PAPIERS PEINTS  
COUVRE-LITS • COUVERTES

DESIGN RÉSIDENTIEL  
ET COMMERCIAL

**ESTELLE BEAUDOIN  
COLETTE BEAUDOIN**

1458, av. Maguire, Sillery  
**682-2877**

## SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Il s'agit maintenant d'une question de sauvetage

# Les druides de nos forêts n'ont pas fini de suer

« Cette forêt est mal entretenue, il y a des arbres partout », a dit, désespéré et en se heurtant la tête, le célèbre Obélix des bandes dessinées. Au Québec, il y a maintenant des arbres qui risquent partout de disparaître. Pour les sauver du dépérissement, de jeunes chercheurs scrutent leur photosynthèse, d'autres lancent l'alarme aux conifères, et les Obélix québécois responsables de la forêt ne sont pas sortis du bois. Il ne s'agit plus d'une question d'entretien mais de sauvetage.

par CLAUDE TESSIER  
LE SOLEIL

Le Carrefour de la recherche forestière qui a eu lieu cette semaine à Québec a vu exposer des faits nouveaux parfois réjouissants, parfois inquiétants, et des innovations technologiques fort méritantes mais il en faudrait d'autres.

Il y avait par exemple ces deux jeunes chercheurs de l'université du Québec à Trois-Rivières, Denis Charlebois et Marc Charland. Ils ont démontré par des techniques audacieuses, celle de la spectroscopie photoacoustique, que les érables et le maïs sont touchés par la pollution lors de la photosynthèse.

Même si les résultats de leurs recherches sont préliminaires, leurs travaux pourraient conduire à la réalisation d'un prototype de spectromètre photoacoustique portatif. L'appareil permettrait de poser un diagnostic précoce (autrement que visuel et tardif comme c'est le cas) sur l'état de santé des arbres. Cela permettrait d'intervenir plus rapidement par des traitements palliatifs.

Rattaches au centre le mieux qu'on a au Canada, le Centre de re-

cherche en photobiophysique de Trois-Rivières dirigé par le professeur Roger Leblanc, ces jeunes étudiants et leurs collègues tentent de déchiffrer le mécanisme de la photosynthèse par lequel l'énergie lumineuse est transformée en énergie chimique qui est, en somme, l'énergie biologique des végétaux.

Sans entrer ici dans les détails, qu'il suffise de dire qu'il faut déjà du courage pour pénétrer un sujet aussi difficile, pour essayer de comprendre le processus par lequel les photons (la lumière) fournissent l'énergie nécessaire à la transformation d'eau et de gaz carbonique en oxygène et en glucose, la photosynthèse chez les arbres et les plantes.

Après avoir adapté avec ingéniosité un appareil photoacoustique, Charland et Charlebois ont étudié l'effet de l'ozone, du dioxyde de soufre et de la pluie acide sur des feuilles d'érable et sur la germination du maïs. Ils ont vu que la machine photosynthétique des arbres et des pousses y est affectée. Ils veulent étendre leur recherche à l'étude de l'usine cellulaire (le chloroplaste).

Voici une autre révélation du Carrefour 89 organisé par le ministère de l'Énergie et des Res-

sources : après les érables et les feuillus, ce sont maintenant les conifères qui subissent le stress de la pollution. On s'en doutait depuis deux ans, notamment à la suite de rapports de chercheurs de l'université McGill dans la région de Montréal. À cette université, on avait démontré que les brouillards acides de Sutton et du Mont Tremblant affectent aussi les pollens.

À Duchesne cette fois, le chercheur Denis Laflamme a acquis la conviction l'été dernier que les conifères de la région de Québec commencent à perdre des aiguilles à cause des précipitations acides. Les aiguilles, en raison de leur forme et du séjour prolongé de la neige et de la glace sur les branches, doivent supporter plus longtemps des retombées parfois plus acides que le jus de tomate. On commence donc à observer au Québec un scénario analogue à celui qui est vécu en Allemagne. Un monitoring plus serré des

conifères s'impose.

Le dépérissement des forêts présente des horizons peu réjouissants. En attendant les décisions

monsieur Bush et les mesures américaines de dépollution, il faut des mesures palliatives. Le Carrefour sur l'innovation forestière a révélé qu'il y a de l'improvisation.

Pour le professeur A. Jones de McGill, c'est regrettable, mais attention le choix, se demande-t-il ? Dans trois ou cinq ans, des arbres mourront.



Les larmes acides de la forêt québécoise en dépérissement.

## À la recherche de la potion magique

Un programme de fertilisation des érables les plus affectées comme palliatif a été mis en route par Québec et par Ottawa : dix millions de dollars sur cinq ans dont deux millions pour la recherche.

Pour contrer les déficiences minérales des érables, il faut une logistique digne des meilleures troupes. Les défis à relever sont nombreux.

Par où commencer ? La décision est prise : par les érables de sept municipalités régionales de comté de Beauce et des Appalaches. La décision s'appuie sur 83 érables qui ont servi aux premières expériences de fertilisation.

Combien y aura-t-il d'érables fertilisés cette année ? Au Carrefour, on a parlé de 600. La décision n'est pas encore prise véritablement. À partir de quels fertilisants ? Il y a neuf formulations possibles, quatre probables. Comment les gens en seront-ils informés ? La logistique prévoit qu'ils le seront par des réunions d'ici la fin de mars (si on n'est pas trop boucoulés). Mars est le temps des sucres.

Comment se fera l'épandage ? Avec des boules d'engrais ressemblant à des balles de ping-pong larguées d'avions comme en Allemagne ? Ce n'est pas nécessaire ici, dit-on. C'est la responsabilité du propriétaire des lots. Épandage à la volée comme chez les semeurs d'autrefois ? Avec des tracteurs, repond-t-on. Mais des tracteurs de ferme et leur remorque à travers les arbres, ce n'est pas toujours facile. Chaque arbre a besoin de trois à quatre kilos d'engrais chimique. Coût moyen selon l'université McGill : \$240 à l'hectare. L'épandage durera entre 8 et 12 jours par érable.

Il faut aussi des contrôles, des milliers de contrôles, d'analyses en laboratoire. Cela entraîne l'investissement d'un quart de millions de dollars à l'université La-

val pour un laboratoire équipé d'un spectrophotomètre atomique. Il y a 12 paramètres à mesurer dans chaque cas, et huit éléments chimiques à identifier. Chaque analyse est longue et il y en aura 10,000.

Ces analyses sont nécessaires : il a été démontré que les carences des érables sont en magnésium et en calcium au nord du Saint-Laurent. Les érables du sud manquent de phosphore et de potassium. Les éléments chimiques sont modifiés et lessivés par les précipitations acides.

À la complexité de l'opération, dans la région de Thetford et de Black Lake en particulier s'ajoute

une autre difficulté. Le chercheur Robert Bélanger a identifié par satellite et autrement des anomalies géochimiques à la suite de dispersion de débris glaciaires remontant à des milliers d'années. Ces anomalies coïncident avec la région où le dépérissement des feuillus est le plus grave.

Les druides québécois en sont à chercher la potion magique pour nos forêts.

### En Bref

#### ■ Déjà un voyage sur Mars

Il a fallu 37 jours de travail ininterrompu à un ordinateur pour recréer un voyage en trois dimensions sur la planète Mars. « Mars the Movie » est un film basé sur les images de la sonde américaine Viking qui orbite autour de Mars. Les scientifiques du Jet Propulsion Laboratory se sont organisés pour que les images reconstituées offrent un voyage dans la très grande vallée Marineris, un canyon aussi long que les États-Unis et beaucoup plus profond que celui du Colorado. Ce voyage inédit sur Mars se fait à 200,000 kilomètres à l'heure et dure environ... deux minutes.

#### ■ Les ordinateurs au Québec

En 20 ans, les parcs des ordinateurs québécois (micros exceptés) est passé de 204 à plus de 2,300. La part du Québec représentait 29 % du parc canadien. Il est présentement de 16 %. La part de l'Ontario est restée stable pendant ce temps à 46 %. Les dix principales marques d'ordinateurs (minis et centraux) utilisés dans les entreprises au Québec sont de fabrication américaine. IBM et Digital Equipment occupent la moitié des ordinateurs installés. Les principales marques de micro-ordinateurs possédés par les entreprises québécoises sont IBM (40 % des entreprises), Apple 10, Compaq et Tandy RadioShack (5 % chacun). Les produits Ogivar fabriqués au Québec sont utilisés dans 3 % des entreprises environ. Les logiciels de comptabilité et de traitement de textes sont les plus vendus au Québec. Les produits fabriqués au Québec sont pourtant supérieurs aux produits importés mais souffrent d'un grave problème de diffusion et de commercialisation, selon une étude du ministère des Communications du Québec intitulée *La pénétration et l'utilisation de l'informatique au Québec*.

#### ■ Technologie et démocratie

Partout à l'ordre du jour, la question des développements technologiques fut abordée par des spécialistes lors d'un colloque international à Ottawa en 1987. Toujours d'actualité, le sujet reprend vie par la publication de tout ce qui s'est dit à cette occasion. L'ouvrage, *Une démocratie technologique ?*, a été édité par le Groupe de recherche informatique et de droit de l'université de Montréal et par l'Association canadienne-française pour les sciences. L'exploration de la question des développements technologiques fait voir par exemple que dans l'implantation des nouvelles technologies, on fait bien peu attention à la formation des adultes et au recyclage des travailleurs et des travailleuses. Le cas de la ligne à courant continu d'Hydro-Québec sous le Saint-Laurent y est évoqué comme un bel exemple des problèmes que posent le contrôle et la maîtrise sociale des technologies. On tire la leçon que l'homme de science qui nous informe sur la force inconnue d'une nouvelle technologie pourrait aussi avoir un droit de suggérer une décision politique. On s'est servi ici d'une incertitude d'ordre scientifique pour imposer une volonté politique à l'encontre des instances juridiques qui sont les moyens de recours démocratiques ultimes. Les virages technologiques sont porteurs de virages idéologiques.

#### ■ L'apesanteur prend du poids

Les Français ont pris une vieille Caravelle, un avion qu'ils ont baptisé La Caravelle « Zéro G », et l'ont transformée en laboratoire. En exécutant des vols paraboliques, ils obtiennent une vingtaine de secondes de microgravité. L'avion « Zéro G » servira à l'entraînement des astronautes ; plusieurs laboratoires et des industries s'en serviront pour réaliser des expériences impossibles à faire sous l'attraction terrestre. Les fusées-sondes servent également à ce genre d'expérience. Les Japonais ont une solution bien à eux. Ils installeront dans un ancien puits de mine de plus de 800 mètres de profondeur une sorte d'ascenseur à chute libre, à l'intérieur duquel il sera possible d'obtenir une dizaine de secondes de microgravité.

## Découverte d'un gène qui ralentirait la croissance des cellules cancéreuses

TORONTO (PC) — Des chercheurs canadiens ont découvert un gène qui semble ralentir, sinon empêcher, la croissance des cellules cancéreuses chez les souris — découverte qui pourrait donner naissance un jour à de nouvelles façons de traiter le cancer chez les humains.

Ces chercheurs, attachés à l'université Western Ontario, de London, en Ontario, ont pu établir la propriété qu'a le gène en question — connu sous l'acronyme TIMP — d'interrompre le cancer, alors qu'ils procédaient à des expériences sur des souris.

Ce fut une surprise agréable, a déclaré vendredi, au cours d'une interview, le professeur David Denhardt, directeur du Laboratoire de recherche sur le cancer, à Western.

L'équipe du professeur Denhardt s'est rendu compte qu'en réduisant la production de TIMP dans des cellules de souris soumises à une transformation génétique, des tumeurs cancéreuses apparaissaient chez les petites bêtes en moins d'un mois.

L'expérience a ainsi démontré qu'une des propriétés du gène TIMP consistait à freiner la croissance d'une tumeur, a indiqué le

professeur Denhardt, en précisant qu'il faudra probablement encore plusieurs années avant de pouvoir établir si le gène TIMP a la même

propriété chez l'humain. Il se pourrait que le TIMP ne soit pas également efficace contre toutes les sortes de cancer.

Le résultat des expériences du professeur Denhardt et de ses collègues a été publié, vendredi, dans le dernier numéro de la revue scientifique hautement cotée *Science*.

## Sakharov et la science

WINNIPEG (PC) — La science et l'industrie ont mené le genre humain au bord de la destruction, a déclaré jeudi le scientifique soviétique dissident Andreï Sakharov au cours d'un symposium en son honneur.

« Cette croissance effrénée de l'industrie et ses répercussions sur l'environnement ont aussi placé l'humanité au bord de la destruction ».

Prix Nobel ayant contribué à la mise au point de la bombe à hydrogène soviétique en 1951, M. Sakharov, 67 ans, a affirmé

que la science a menacé la société autant qu'elle l'a améliorée.

« Elle a contribué à améliorer la production matérielle et, plus particulièrement, à augmenter la production alimentaire. Malheureusement, elle a également contribué à accroître en plus les méthodes de destruction », a-t-il déclaré.

### La Médecine approuvée

## Guerre déclarée contre le cholestérol

Toujours sur la sellette à cause de son rôle comme facteur prédisposant de la maladie coronarienne, le cholestérol voit ses ennemis s'organiser de mieux en mieux pour le combattre. Par exemple, les Américains, par une vaste campagne publicitaire, lui déclarent la guerre en utilisant des armes telles le dépistage, les diètes faibles en cholestérol et, si nécessaire, les médicaments capables d'en réduire la concentration sanguine.

par FRANÇOIS ST MAURICE  
collaboration spéciale

L'enjeu vaut le coût puisqu'on estime que plus de la moitié de nos voisins américains se promènent avec un taux trop élevé de cholestérol et que de ce groupe, 50 % ont une concentration de cette molécule suffisamment augmentée pour plus que doubler leurs risques de crise cardiaque. Et comme nos habitudes alimentaires ressemblent étrangement à celles des Américains, je vous laisse le soin de tirer vos propres conclusions.

#### Manger mieux, vivre mieux

Les habitudes alimentaires ca-

pables de maintenir une concentration sanguine de cholestérol adéquate dépassent la prévention des maladies coronariennes. De façon globale, elles s'inscrivent dans le cadre d'une saine alimentation et devraient donc idéalement être appliquées par nous tous. Trois principes régissent une telle alimentation : éviter l'excès de poids ; réduire la consommation de cholestérol ; réduire la consommation d'acides gras saturés. Voyons ce que cela donne en pratique.

Le lait que vous buvez doit être écrémé ou ne contenir au plus que 1 % de matières grasses. Vos yogourts et fromages préférés seront

choisis parmi ceux faits avec des produits écrémés. Vous pourrez manger tout le blanc d'oeuf que vous voulez mais vous limiterez à deux le nombre de jaunes ingérés en une semaine, y compris ceux qui font partie de recettes. Le beurre, riche en acides gras saturés, sera remplacé par des margarines molles faites d'huiles végétales. Lisez les étiquettes ! Évitez les produits contenant des huiles de noix de coco ou de palme. Sachez qu'à ce propos, les usines alimentaires, à force de pressions de la part des consommateurs, remplacent graduellement ces deux huiles fort utilisées parce que peu coûteuses par d'autres à teneur plus faible en acides gras saturés. Utilisez les huiles de carthame, de tournesol, de soja, d'arachide, de maïs et d'olive.

#### Du déjeuner...

Le pain sera blanc ou de grains entiers et pourra être tartiné de

beurre d'arachide. Les céréales seront aussi de grains entiers et, bien entendu, sans sucre.

Servez des soupes sans crème, ni lait, ni matières grasses. Réduisez la portion quotidienne de viande et n'oubliez pas de mettre de côté les bordures de gras. Limitez votre consommation de viandes frites, en sauce, en conserve, de saucisses, de charcuterie, de viscères. Retirez la peau des volailles avant la cuisson. Consommez plus souvent du poisson. Accompagnez le tout de légumes apprêtés sans matières grasses, de pâtes alimentaires et de légumineuses.

#### ...au souper

Comme desserts, je vous suggère des fruits frais, congelés ou en conserve non sucrés ou, modérément, des poudings non sucrés à base de lait écrémé. Enfin, comme récompense, regardez votre film préféré avec du maïs soufflé... sans beurre.

# L'ÉCONOMIE

Avec un actif de \$159.2 millions en 88

## La Caisse populaire de Lévis maintient son dynamisme

LÉVIS — L'année des institutions du Mouvement Desjardins, la Caisse populaire de Lévis, a enregistré une forte croissance de son actif, pendant l'année qui s'est terminée à la fin de novembre: le total a atteint \$159.2 millions, incluant une augmentation annuelle de 9.1 %.

par GILLES PEPIN  
LE SOLEIL

En raison d'un bon climat économique et d'une administration dynamique offrant notamment une aide financière à la construction résidentielle, son total des prêts a augmenté de 16.7 % en atteignant \$146 millions. L'exercice s'est

aussi soldé par un trop-perçu de \$773.375 sur des revenus ayant totalisé \$15.6 millions.

Demain soir, les sociétaires qui participeront à la 88e assemblée annuelle de cette première caisse fondée par Alphonse Desjardins apprendront en outre que les pertes sur prêts ne représentent que 0.1 % de tout le portefeuille,

ce qui est un exploit, selon le directeur, M. Laurent Bisson.

Ce qui est rare aussi, c'est que cette caisse d'épargne et de crédit, l'une des cinq plus grosses caisses de la province, regroupe 25,983 membres, dans une ville dont la population n'est officiellement que de 18,300 habitants. La raison, explique M. Bisson, est que Lévis est un important centre en ce qui concerne l'emploi et le commerce. Par exemple, plus de 2,000 personnes y travaillent dans les sièges sociaux du Mouvement Desjardins.

Le taux de pénétration du marché local est de 73 %. Quarante-

sept pour 100 des sociétaires de la Caisse populaire de Lévis habitent donc dans d'autres localités de la région. L'établissement a trois points de services en plus d'offrir des guichets automatiques à quatre autres endroits. Cent trente-cinq personnes travaillent pour cette caisse qui est particulièrement active au centre commercial Les Galeries Chagnon.

À partir du mois prochain, les sociétaires de la caisse de Lévis, grâce à la carte Multiservices Desjardins, auront accès au paiement direct dans plusieurs établissements commerciaux de cette ville de la rive sud de Québec.

### EN UN CLIN D'OEIL

#### ■ Nouvelle hausse du prix du brut

NEW YORK (AFP) — Les cours à terme du pétrole brut ont nettement progressé vendredi sur le marché newyorkais et ce pour la troisième séance consécutive. Le baril de West Texas Intermediate — qualité de référence pour le brut aux États-Unis —, pour l'échéance mars approchée a gagné 23 cents pour finir la semaine à \$18.56 US.

#### ■ Que de monde aux guichets automatiques Desjardins!

LÉVIS — La mode est-elle aux guichets automatiques? En 1987, rapporte le Mouvement Desjardins, ces guichets ont enregistré 33 millions de transactions. En 1988, ce chiffre est monté à 55 millions. Pour l'année qui vient, Desjardins croit que les 1.5 million de détenteurs de cartes donnant accès au service devraient effectuer 70 millions de transactions. En 1988, les retraits faits par ce moyen ont totalisé \$4 milliards.

#### ■ Agriculture biologique en Beauce

SAINT-GEORGES — Depuis le 13 février, l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Beauce compte un nouveau syndicat de base, celui des producteurs et productrices biologiques. Il rassemble 30 producteurs de lait et de légumes en serre.

#### ■ Ro-Na-Dismat: les frais d'intégration se payent

MONTRÉAL — En 1988, le bénéfice net d'exploitation du groupe Ro-Na a doublé, passant de \$1.4 à \$2.8 millions, mais le regroupement avec Dismat a entraîné des frais extraordinaires, limitant le profit net à \$1.2 million.

### FINANCES PERSONNELLES

## En vue de votre retraite: ne placez pas tous vos oeufs dans votre maison

« Si vous mettez tous vos oeufs dans votre maison, vous vous apercevrez rapidement que cette même maison ne peut se transformer rapidement en avoirs productifs », déclare Tom Delaney, consultant financier.

par EUGENE ELLMEN  
de la Presse canadienne

Un avoir économiquement productif en est un qui peut rapidement se transformer en argent comptant, au besoin. Ce pourrait être des actions, qui génèrent des dividendes; des obligations qui permettent de toucher des intérêts; un REER, qui prévoit le versement de bénéfices financiers à votre retraite. Une maison occupée par son propriétaire, d'autre part, ne produit aucun revenu.

#### Tout dépend de l'âge

Il est d'autant plus important d'étudier de près toutes les options lorsque la personne en cause approche l'âge de la retraite, de dire M. Delaney.

Selon lui, il existe dans notre pays des milliers de femmes âgées occupant seules une maison leur appartenant et qui vivent chichement parce qu'elles ne possèdent pas d'épargnes susceptibles d'améliorer leurs revenus.

Ces maisons pourraient être transformées en rentes de retraite si elles étaient vendues. Nombreuses toutefois sont les femmes seules qui refusent de procéder à une telle transaction, pour ne pas avoir à se

plier à toute la procédure que cela implique et pour ne pas avoir à rechercher un nouveau logement.

Si vous approchez de 65 ans, d'ajouter notre interlocuteur, il pourrait être préférable de poursuivre vos paiements hypothécaires et d'enrichir plutôt votre REER.

Si vous êtes jeunes, par ailleurs, il est généralement préférable de réduire le résidu de votre hypothèque, à moins que vos revenus ne soient très importants car, plus vos revenus sont élevés, plus vous pouvez profiter et être avantagés par les abris fiscaux tels les REER.

#### Iniquité du système

M. Delaney affirme que c'est là un exemple frappant de « l'iniquité du système ». Il en veut pour preuve une étude réalisée par le ministère fédéral des Finances. Ce document affirmait que le groupe de citoyens canadiens touchant 30 pour 100 des revenus les plus élevés au pays avaient avantage à placer leur argent dans un REER que de le consacrer à l'amortissement d'une hypothèque domiciliaire.

Pour le reste des salariés soit 70 pour 100 et la population, il est en règle générale préférable de placer cet argent sur une hypothèque.

## Accord de principe entre la CEE et le Tiers-Monde

BRAZZAVILLE (d'après AFP) — La CEE et les pays du Tiers-monde sont parvenus tôt hier matin à un accord de principe sur le soutien financier que les Douze peuvent apporter à l'assainissement économique des pays pauvres, à l'issue de la Conférence ministérielle de Brazzaville (Congo), apprend-on dans les milieux proches de la négociation.

Ce point pourrait être la grande idée de la prochaine convention d'aide et de commerce, dite « de Lomé », entre la CEE et 66 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP), estime-t-on de mêmes sources.

L'actuelle convention (« Lomé 3 ») expire en février 1990. CEE et

ACP ont discuté pendant deux jours à Brazzaville des modalités de son renouvellement et ces négociations devraient déboucher sur un accord avant la fin de l'année.

Les Douze doivent maintenant s'entendre avec leurs partenaires du Tiers-Monde sur les conditions économiques dont ils entendent assortir leur aide.

### SEXUALITÉ

**NOUVEAU**

## «Comment j'ai découvert le secret des «femmes» suédoises»

J'ai vécu une expérience étonnante et nous avons découvert une nouvelle sexualité.

L'été dernier, quand j'ai invité Lisa, une amie suédoise, à passer quelques jours à la maison, j'étais loin de penser que sa visite allait bouleverser ma vie.

Je dois dire aussi que lorsqu'elle est arrivée ça n'allait pas fort entre mon mari et moi... nous n'avions plus grand chose à nous dire et dans l'intimité, ce n'était pas le pied!

Un après-midi que nous étions restées seules à la maison, je racontais tout à mon amie... mon divorce inévitable, mon amour pour mon mari.

#### Les «trucs» qu'il n'ose jamais te demander!

Lisa, avec son drôle d'accent suédois me dit tout simplement: «Au Canada, vous êtes comme ça, les femmes! Vous croisez qu'un homme ça se garde avec des petits plats et des chemises bien repassées...

Eh bien je peux te dire que dans le fond les hommes s'en fichent, ce qu'ils veulent c'est une femme qui sache bien faire l'amour. Une femme qui leur fasse des «trucs» dont ils rêvent et qu'ils n'osent pas demander!

Lisa reprit: «En Suède, on dit que l'amour, c'est comme tout, ça s'apprend! et il existe même une sorte de méthode qu'on appelle «Le Petit Livre Rose» ou sont notes des «trucs» qu'on ne trouve pas dans la presse féminine ni même dans les sex shops!... Une méthode que tout le monde s'arrache!

#### J'étais fascinée par cette découverte!

Ce que je découvris dans cette méthode dépasse l'imagination et je le dis franchement, au premier abord j'ai été choquée... Mais en même temps j'étais littéralement fascinée par les découvertes que je faisais et à la lecture de certains chapitres j'en avais chaud partout!

Ah! ça ne m'étonne pas qu'avec ce genre de «recettes», les hommes n'aient plus envie d'aller chercher ailleurs!

#### Des sensations incontrôlables!

Un dimanche, je fis exprès de laisser la Méthode dans la chambre et je sortis faire quelques courses. Quand je rentrai, je trouvai mon mari tout bizarre, le livre à la main: «C'est toi qui a rapporté ce livre... ou as-tu trouvé ça? Je n'ai jamais vu un truc pareil!...»

Je ne vous raconterai pas dans le détail ce qui s'est passé entre nous, mais je peux vous dire que jour-là il me fit l'amour comme jamais il ne me l'avait fait!

#### Découvrez ce que «plaisir» veut dire!

On m'avait toujours dit qu'on rencontre en Suède des pratiques sexuelles inédites ailleurs et bien, je peux vous assurer que ce n'est pas un mythe!

Le bonheur que je connais aujourd'hui, cet épanouissement sexuel, cet équilibre de

femme comblée que je recherchais en vain depuis des années, c'est à cette étonnante méthode sexuelle que je le dois.

Je sais que cette méthode est maintenant vendue au Canada, je suis persuadée qu'elle va littéralement révolutionner les rapports du couple, comme elle le fait en Suède depuis déjà 5 ans!

#### DANS CE «MANUEL» VOUS DÉCOUVRIREZ ENTRE AUTRES

- Comment découvrir les fantasmes de votre partenaire à son insu et déjouer ses fautes sexuelles.
- Les secrets de la séduction.
- Techniques illustrées de massages érotiques.
- Des jeux érotiques pour hommes et femmes (expériences vécues).
- Comment éviter à coup sûr l'éjaculation précoce et la frigidité. (Comment déclencher l'orgasme profond chez la femme).

Comme Nicole M. et son mari, vous serez d'abord (choquette) puis terriblement excitée(en) en découvrant cet ouvrage qui ne ressemble à aucun autre.

Vous y découvrirez des techniques érotiques que peu de couples connaissent, les raffinements les plus subtils et quelque peu pervers qu'on ne pratique que dans certains lieux.

Bien sûr, vous pourrez lui montrer votre méthode à votre partenaire, mais vous pouvez tout aussi bien l'utiliser à son insu afin qu'il (qu'elle) pense que vous avez vraiment un don extraordinaire pour l'amour! Vous créerez alors chez votre partenaire une dépendance sexuelle si forte qu'il (qu'elle) ne pourra plus désirer quelqu'un d'autre que vous!

#### Profitez vite de cette offre unique!

Alors n'hésitez plus, remplissez et renvoyez des aujourd'hui le bon d'essai ci-dessous. Dans quelques jours, vous recevrez dans son emballage discret votre méthode et tous ses secrets avec sa garantie de 60 jours.

COMMANDES TELEPHONIQUES  
(514) 932-3496  
Extérieur: 1 (800) 363-7312

Les Selections O.G.P. Inc. 1260, rue Mackay, suite 301, Montréal H3G 2S5

#### BON POUR UNE LECTURE SANS RISQUES DU LIVRE DE RÉGINE DUMAY

Ce bon est à découper et à envoyer au plus tôt à: Les Selections O.G.P. Inc. 1260, rue Mackay, suite 301, Montréal, H3G 2S5. Si ma vie sexuelle ne s'est pas radicalement transformée, si je ne suis pas totalement satisfait de cet ouvrage, il me suffit de le renvoyer dans les 2 mois après réception. Je serai alors remboursé par un chèque de 27.40\$ dans les 5 jours, sans la moindre discussion.

Reference	Designation	Quantité	Prix unitaire	Montant
40099	Le livre «Comment bien faire l'amour à une femme»		27,40	
J'ajoute pour participation aux frais de manutention et d'expédition				2,50
TOTAL				29,90

Mme NOM \_\_\_\_\_  
Mlle \_\_\_\_\_  
M. PRENOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
Ecrire en lettres moulées, S.V.P.

40099/1136

### L'UN DES MEILLEURS TAUX DISPONIBLES

Termes de 1 à 10 ans  
Intérêt garanti jusqu'à

**11.35%**

Intérêt composé sur demande

**neon**  
Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire

#### INSAISSABLE.

Les bureaux de notre service des rentes seront ouverts de 9 h à 17 h samedi le 25 février et jusqu'à 21 h du 27 février au 1<sup>er</sup> mars.

**SSQ**  
Mutuelle d'assurance

SERVICE DES RENTES:  
1 Parc Samuel-Holland  
Bureau 145 Québec, G1V 4H5  
Tél. (418) 651-7000

SUCCURSALES:  
Montréal Centre (514) 285-8880  
Montréal Estrie (514) 521-7365  
Québec (418) 659-4362

# JEUX DU DIMANCHE

## L'HOROSCOPE DE LA SEMAINE

SEMAINE DU 19 au 25 FEVRIER

**BELIER**  
(21 mars - 20 avril) - **Equilibre.** Cette semaine ne semble pas faire surgir d'événements importants. Vous vous efforcerez de conserver un équilibre satisfaisant, en reprenant vos forces après une longue période fatigante. Le 19 peut vous apporter quelques soucis ou vous exposer à des mouvements de violence mais tout rentrera dans l'ordre le 22. Vous prendrez alors une bonne décision.

**TAUREAU**  
(21 avril - 21 mai) - **Choisir votre moment.** Cette semaine est marquée par des dates assez tranchées. Ainsi, autant les 19 et 20 vous sont contraires, autant vous avez intérêt à éviter toute décision ou toute démarche de quelque importance ou conséquence, autant vous pouvez tout tenter le 22 avec les meilleurs atouts dans vos mains! Ce jour-là en effet, rien ni personne ne vous résistera!

**GEMEAUX**  
(22 mai - 21 juin) - **Calme.** Cette semaine ne vous sera pas contraire dans l'ensemble, vous aurez des idées très personnelles et vous saurez les défendre. Sur le plan amical, il y aura des rencontres intéressantes, surtout le 23, et vous recevrez sans doute de nouvelles agréables ce même jour. Possibilité de déplacements inattendus, plus souhaitables le 23 que le 19, notamment.

**CANCER**  
(22 juin - 22 juillet) - **Rien d'important.** Il n'y aura pas de transit planétaire dans votre signe mais vous êtes sensible — et le resterez assez longtemps — aux oppositions des planètes en Capricorne, surtout si vous êtes du premier décan. Vous vous sentirez freiné dans vos elans, parfois vous aurez peur de la déception et parfois vous vous sentirez culpabilisé avant d'agir. Tout cela sera compliqué!

**LION**  
(23 juillet - 23 août) - **Dur, dur...** La Lune dans votre signe les 19, 20 et 21 ne vous facilite pas la tâche. Il ne faut pas vous attendre à la réalisation de vos espoirs dans l'immédiat! Le 19 affectera vos rapports avec les autres, vous serez nerveux et critique envers eux. Le 20 vous affectera votre vie sentimentale et vous incitera à extérioriser violence et colère. Et le 21 fait craindre un échec dans votre travail.

**VERGE**  
(24 août - 23 septembre) - **Des succès.** Le 20 vous serez fatigué mais le hasard vous servira et on pourrait vous faire une proposition de travail alléchant. Une surprise heureuse vous est promise. Très bonnes journées les 21 et 22 qui laissent espérer des coups de chance, de bons résultats dans le travail, des succès et des décisions fort saines. Vous aurez de l'allant, du courage et des idées.

**BALANCE**  
(24 septembre - 23 octobre) - **Des soutiens.** Heureusement, la semaine vous promet de solides soutiens sur le plan affectif, des joies en amour comme en amitié. Mais il y aura aussi quelques difficultés, de mauvaises surprises le 23 ou des déceptions le 24. Et puis, vous serez fatigué. Vous aspirerez à du repos ou à une détente, même si vous ne travaillez pas vraiment beaucoup en ce moment!

**SCORPION**  
(24 octobre - 22 novembre) - **Alternances.** Pluton, le 19, vous expose à des vertiges d'angoisse et peut-être aussi à des rapports de force que ne vous perrez pas très bien. Mais le 21, vous serez soucieux de remettre de l'ordre dans vos affaires, de prendre de justes mesures face aux événements qui exigeront de vous décision et efficacité. Vous pouvez vous fier à votre instinct, une fois de plus.

**SAGITTAIRE**  
(23 novembre - 21 décembre) - **Calme.** Vous ne semblez pas, en ce moment, aller au-devant de nouveaux changements. Vous avez un calme relatif. Le 20 vous devriez éviter certaines dépenses et résister à votre goût des belles choses. Et le 22 vous travaillerez bien, avec des résultats précis et évidents pour tout le monde. Pas de grandes déceptions.

**CAPRICORNE**  
(22 décembre - 20 janvier) - **Bonnes surprises.** Uranus, dans votre signe, sera en bon aspect du Soleil le 23: cela devrait vous valoir des propositions de travail ou des coups de chance à saisir de suite! Saturne et Neptune se rejoignent: vous trouverez le moyen d'harmoniser en vous l'intuition et la raison, l'irrationnel et la réflexion rigoureuse. Mais le 24 il y aura un peu de lassitude ou de fatigue.

**VERSEAU**  
(21 janvier - 18 février) - **Complexité.** Vénus et Mercure occupent votre signe. Les 19 et 20, vous aurez des réactions déconcertantes qui perturberont vos rapports affectifs, qu'ils soient d'ordre amical ou sentimental. Mais les 23 et 24 vous apporteront au contraire des joies réelles, de l'enthousiasme, des coups de cœur ou de vrais moments de bonheur et d'entente. Avec la Balance surtout.

**POISSONS**  
(19 février - 20 mars) - **Une surprise.** Le Soleil entre le 19 dans votre signe et il formera un bel aspect à Uranus le 23: il pourrait donc y avoir dans votre vie un changement important, une surprise, un événement imprévisible mais heureux. Il faut y être aussi disponible que possible, prendre le risque éventuel de bousculer votre existence. Le 20 toutefois, vous serez un peu patraque...

## MOT MYSTERE

1323 par Roger HACHEZ

7 lettres Le mot clé: La couture

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsque ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot mystère.

Acide	Claire	Fête	Jerome	Mess	Puis	Soleil
Adele	Cratere		Jeune		Puma	Stade
Aglae	Cuvee	Gant	Jeux	Oryx		
Aiguille		Gober		Ours	Quia	Terre
Alpaga	Diane	Guere	Lancer			Trille
Arret	Diner		Lynx	Pilier	Relais	
		Heure		Piolet	Renne	
Brunch	Edgar	Hier	Mamelon	Plan	Rita	
	Elan	Hors	Mangeur	Plus		
Cash	Emuse	Marre	Port	Serge		
Charlotte	Entremets	Tule	Massif	Prix	Soit	

Solution du problème précédent: Etalon

N	A	L	E	T	E	L	O	I	P	E	R	E	U	G
E	T	E	F	S	E	N	O	L	E	M	A	M	U	P
R	E	I	L	I	P	N	A	T	E	E	G	R	E	S
S	R	I	T	A	S	N	N	T	E	R	R	A	M	X
E	R	I	A	L	C	S	T	E	M	E	R	T	N	E
H	E	U	R	E	T	O	A	E	R	E	A	Y	E	T
C	N	L	O	R	L	R	R	M	M	G	L	V	E	S
R	I	E	I	R	E	S	O	Y	A	O	U	R	X	R
A	D	L	A	T	J	L	S	P	X	C	R	R	U	O
T	L	H	S	A	C	E	L	E	D	A	R	E	I	H
E	C	I	C	R	E	A	U	I	M	E	G	C	J	E
R	I	I	E	N	P	S	I	X	U	N	D	N	N	T
E	D	B	U	L	U	R	I	U	A	G	L	A	E	I
E	O	E	U	L	O	R	I	M	Q	E	I	L	T	O
G	J	S	P	U	I	S	B	X	E	D	G	A	R	S

## MOTS CROISES

D-134 par Liliane CHRETIEN

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

### HORIZONTALEMENT

- Oiseaux passereaux.
- Elle peut être une « reine ». — Ancienne monnaie chinoise.
- Cassis (pop.). — Patrie d'Albert Einstein.
- Classe des nobles.
- Homme (pop.). — Seuls en leur genre.
- Île néerlandaise de la mer des Antilles. — Pupitre pour porter les livres de chant liturgique.
- Ne pas emmener avec soi. — Indique une alternative.
- Mordante (litt.). — Nappe de filets de pêche.
- Lettre grecque. — Naturel. — Note de la gamme.
- Aussitôt. — N'agissons pas sérieusement.
- Marque la similitude. — Jalouais.
- Exhumes. — Parcours des yeux.

### VERTICALEMENT

- Pirogues munies d'un ou deux flotteurs latéraux.
- Accabler d'une lourde charge financière. — Acces d'ivresse.
- Petit sac à main. — Recipient de laboratoire.
- Demens. — Peint de diverses couleurs qui ne s'harmonisent pas.

- Art. espagnol. — S'évertuaient à (se).
- Troisième partie de l'intestin grêle. — Monnaie d'Extrême-Orient. — Infinitif.
- Article. — Poils des papieres. — Fl. d'Irlande.
- Busques. — Bugle à fleurs jaunes.
- Conjonction. — Jadis.
- Voler en éclats. — Jeune fille.
- Se marque par une apostrophe. — Argile rouge ou jaune.
- Erasme. — Dévotus. — Connu.

### SOLUTION DU PROBLEME D-133

1	R	E	C	U	P	E	R	A	D	A	C
2	U	T	I	L	I	T	A	I	R	E	A
3	B	A	R	M	A	I	D	U	N	A	L
4	E	U	G	F	F	L	E	U	R	E	R
5	L	A	R	E	R	A	P	A	I	E	R
6	E	P	A	I	R	E	A	N	U	R	I
7	P	I	C	A	N	T	A	I	E	R	E
8	R	E	D	O	L	U	G	H	U	E	R
9	A	E	T	E	T	E	L	E	V	E	R
10	T	E	L	C	E	P	A	R	E	E	S
11	A	S	A	N	A	O	S	T	E	R	H

## LES RECORDS GUINNESS



La première chanson à succès tirée d'un film s'intitulait «Sunny Boy», et elle fut chantée par Al Jolson (1886-1950) dans «The Singing Fool» (1928). Neuf mois après la sortie du film, le disque s'était vendu à 2 millions d'exemplaires.



Le premier disque d'or fut attribué à Glenn Miller (1904-1944), pour souligner la vente d'un million de disques de Chattanooga Choo Choo, pièce qu'il interpréta avec son orchestre dans le film «Sun Valley Serenade» produit par la 20th Century Fox en 1941.



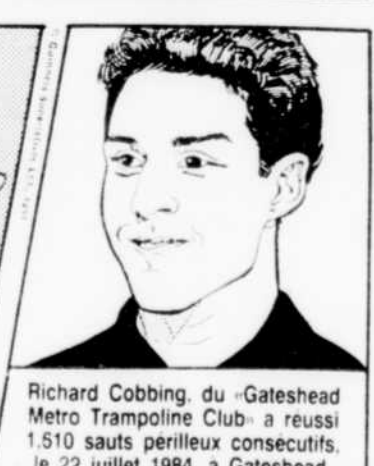
«Psychose» (1960) d'Alfred Hitchcock est le seul film dont la trame sonore a été enregistrée par un orchestre comportant uniquement des instruments à cordes. Hitchcock avait demandé au compositeur Bernard Herrman une musique qui terrifierait l'auditoire, et ce dernier répondit à l'attente du cinéaste.



L'utilisation du trampoline remonte au moins à l'époque du duo «The Walloons», entre 1910 et 1912.



La plus jeune gymnaste sur trampoline de niveau international fut Andrea Holmes, qui représenta la Grande-Bretagne aux championnats du monde (Montana, E-U.), le 13 mai 1982, à l'âge de 12 ans et 131 jours.



Richard Cobbing, du «Gateshead Metro Trampoline Club», a réussi 1.510 sauts périlleux consécutifs, le 22 juillet 1984, à Gateshead.



Le vol le plus important effectué dans un train eut lieu le 8 août 1963, vers trois heures du matin, lorsque le train postal en provenance de Glasgow (Ecosse) fut intercepté à Sears Crossing et dévalisa à Brinsford Bridge, près de Mentmore (Buckinghamshire). Les voleurs dissipèrent dans la nature avec 120 sacs postaux contenant près de 6 millions de dollars en billets de banque envoyés à Londres pour être détruits. Seuls quelque \$750.000 furent récupérés.



Le délit informatique est une forme récente d'infraction grave. Stanley Mark Rifkin (né en 1946) a été arrêté par le FBI, le 6 novembre 1978, à Carlsbad (Californie) et accusé d'avoir détourné 10,2 millions de dollars au détriment d'une banque de Los Angeles en modifiant des programmes d'ordinateur. Il a été condamné à 8 ans de prison en 1980.



Même si sa valeur n'a jamais été établie, on peut affirmer que la Joconde de Léonard de Vinci est l'objet le plus précieux qui ait jamais été volé. Cette peinture disparut du Musée du Louvre à Paris, le 21 août 1911, et fut retrouvée en 1913, en Italie. Vincenzo Peruggia fut inculpé de vol.



Comment veux-tu que je fasse la finale si tu m'interromps continuellement?

L'Écossais James Gillespie Carruthers (1874-1958) remporta, en 1905, le premier championnat de la English Bowling Association en battant son compatriote James Telford par le score de 21 à 11.



Le plus jeune vainqueur d'un titre national de la EBA fut David Cutler (né le 1er août 1954), qui remporta le championnat par équipes de 1972, avec Chris Yelland et de Bill Oliver, à l'âge de 25 ans et 16 jours.



## SCRABBLE

Edmedia Inc. par Roger HACHEZ

### UNE PARTIE JOKER-SCRABBLE

La partie qui suit, en plus de constituer un excellent exercice de recherche de scrabbles, a été construite afin de vous permettre d'approfondir la technique de la maçonnerie.

T E N I R  
P I R A T E

Les mots TENIR et PIRATE placés en juxtaposition, verticalement ou horizontalement, permettent de former 3 mots de 2 lettres: ce sont: TA, ET et NE.

Cette technique peut être extrêmement utile dans les cas où vous ne trouvez pas de scrabble à placer et que vous voulez quand même aller chercher un bon nombre de points. Afin de vous aider, les tirages des mots placés en maçonnerie sont suivis d'un astérisque.

### Méthode de jeu

Placez toutes les lettres de votre jeu à découvert sur la table afin de pouvoir repérer rapidement celles qui seront utilisées pour la partie. À noter que chacun des tirages de cette partie contient un joker (lettre blanche).

Tout comme une partie de scrabble «duplicate», le but de cette variante est de trouver, pour chaque coup, le mot le plus payant. Lorsque vous croyez l'avoir trouvé, vérifiez avec celui que nous avons retenu. S'il est différent, placez sur votre jeu celui que nous avons retenu et remplacez le joker par la lettre qu'il représente afin de le libérer pour le coup suivant. Lorsque vous ne pourrez remplacer le joker par la lettre appropriée, laissez-le en place et utilisez le second joker: quand ce deuxième joker ne pourra être remplacé, laissez-le en place. S'il n'y a plus de scrabbles possibles avec les lettres qui restent, la partie est terminée.

Cachez le jeu de la façon habituelle avec un carton et ne découvrez le mot suivant que lorsque vous croyez avoir trouvé le mot le plus payant. Le système de référence fonctionnant de la façon suivante: les rangées horizontales sont désignées par les lettres A à O et les colonnes par les nombres de 1 à 15; donc, H4 désigne un mot placé horizontalement et 4H un mot placé verticalement. Ne sont admis, tel que précise par le règlement international, que les mots du Petit Larousse Illustré (édition 1981 et suivantes).

COUP	TIRAGE	MOT RETENU	REF POINTS
1	ADRRUV?		
2	DEPRU?	DRAVE(JUR)	H4 74
3	AEITTU?	REPE(JRDUE)	5D 90
4	ACHIVZ?	ETUDI(A)N(T)	T2 76
5	ENSSTT?	CHAVIR(E)Z	10C 111
6	EIJORS?	SAINT(E)JTES	6G 70
7	AALOSU?	JOCRIS(S)IE	C8 84
8	AEIROU?	SAROU(AL)S	11A 91
9	BLMOPT?	AREQUE(I)R	15A 248
10	ACFTTU?	PLOMB(A)T	14F 87
11	AILNNO?	EFFE(I)CTUAT	L6 88
12	FEHLNW?	LOINT(A)IN	M2 81
13	DELGIO?	WEHNE(L)T(S) GEODE(S)IE	A4 137 O1 149

### Des mots à connaître

Beaucoup de nouveaux mots à apprendre qui contiennent la lettre W.

AWALE	STAWUG	WALLISIEN,ENNE
CLOWNESSE	SWASTIKA	WARNING
CRAWLEE	TAEKWONDO	WATERZOI
CROWN	TAIWANAIS,E	WAX
FAIRWAY	TAXIWAY	WHISKEY
GURDWARA	TOWNSHIP	WIENERLI
HALLOWEEN	TWISTER v.i.	WITZ
HECTOWATT	WADING	WOLOF
NEWS	WAGONNEE	ZWANZER v.i.
REDOVA	WALE	ZWIEBACK
RICKSHAW	WALI	ZWINGLIEN,ENNE
SHOWROOM	WALKYRIE	

PUBLI-REPORTAGE  
Tous droits réservés (1989)



UNIVERSITÉ  
LAVAL

La Faculté de droit  
présente

# APPRIVOISER LA LOI

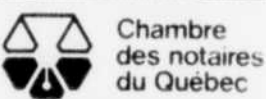
Editeur:  
Extension de l'enseignement

Coordonnatrice et  
professeure responsable  
Francine Drouin-Barakett

Conception graphique des pages:  
Elizabeth Ann Schofield

Conception graphique des illustrations:  
Suzette Patry

En collaboration avec



LE SOLEIL

Le contenu de ce document représente l'état du droit au 15 décembre 1988.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

## THÈME 2: DU TRAVAIL À UN REPOS BIEN MÉRITÉ

Texte no 9:

### LA SÉCURITÉ D'EMPLOI

Par: Michel Dufour  
Collaboration: André C. Côté et Pierre Verge,  
professeurs

Si la loi n'affirme pas le droit à un travail, elle s'intéresse à la protection de l'emploi. À l'instar des conventions collectives qui en ont souvent inspiré la rédaction, elle assure aux travailleurs un droit, en certaines circonstances, à ce que leurs emplois soient préservés. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que l'employeur peut mettre fin au contrat de son employé. Savez-vous toutefois que certains motifs de congédiement sont illégaux et qu'en certaines circonstances, sa décision de rompre le lien d'emploi doit être fondée sur une cause suffisante. Mais, avant d'envisager ces situations, nous examinerons celles où l'employé demeure à l'emploi de l'employeur bien qu'il ait cessé de travailler. En termes juridiques, nous disons que le lien d'emploi est alors maintenu.

### LE MAINTIEN DU LIEN D'EMPLOI

#### PAR MALHEUR, UN ACCIDENT

Jacques vient d'être victime d'un accident au travail. Il sera au repos pendant environ 6 mois. Jacques s'inquiète de ses revenus pendant cette période.

Jacques n'a pas à être inquiet, car la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) institue un régime d'indemnisation et ce, sans égard à la faute. Chacun y trouve son compte: l'employeur est à l'abri d'une poursuite de l'employé et ce dernier n'a pas à prouver la faute de l'employeur pour obtenir une compensation. Ce régime, qui est totalement financé par les employeurs, s'applique à tout travailleur qui subit une lésion professionnelle. Une lésion professionnelle, c'est une blessure ou une maladie qui survient par le fait ou à l'occasion d'un accident du travail, ou une maladie professionnelle (intoxication par métaux, surdité, amiantose...). Elle comprend aussi la récurrence, la rechute et l'aggravation d'une lésion. Voyons maintenant ce que le régime réserve à Jacques.

Comme Jacques sera incapable d'exercer son emploi à la suite de cet accident, l'employeur devra lui verser, pendant les quatorze premiers jours de son incapacité, 90% de son salaire net et ce, jusqu'à concurrence du maximum annuel assurable selon la loi. Ces sommes seront remboursées à l'employeur par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Si l'incapacité de Jacques perdure, la Commission prendra alors la relève.

L'ancienneté et le service continu de Jacques s'accumuleront pendant la durée de son incapacité. Ainsi, cette période devra être prise en considération afin de déterminer, entre autres, la durée de son congé annuel et son salaire. De plus, Jacques bénéficiera des avantages sociaux en vigueur chez son employeur, sous réserve du paiement des cotisations exigibles dont l'employeur devra assumer sa part. La loi ne prévoit pas seulement une indemnité de remplacement du revenu. Elle accorde aussi des compensations pour les dommages corporels, pour les frais de déplacement à l'occasion d'un traitement... De plus, elle met à la disposition du travailleur qui a subi une atteinte permanente à son intégrité physique ou psychique, des programmes de réadaptation physique, sociale et professionnelle. Ces programmes ont pour but de faciliter sa réinsertion sociale et professionnelle.

#### Réintégrer son emploi: un droit

Quelle force de la nature, ce Jacques! Il pourra bientôt travailler. Mais recouvrera-t-il son emploi? Lorsque Jacques sera en mesure d'exécuter à nouveau son travail, l'employeur devra le réintégrer prioritairement dans son emploi. Si cela lui est impossible, il devra alors lui offrir un emploi équivalent dans l'entreprise ou dans un autre de ses établissements. Un emploi équivalent est celui dont les caractéristiques sont semblables à celles de l'emploi que le travailleur occupait avant la lésion professionnelle, notamment en ce qui a trait au salaire, aux avantages sociaux et aux qualifications professionnelles.

Même si Jacques n'était plus capable de s'acquitter de son travail, tout ne serait pas, pour autant, perdu. Son employeur devrait lui permettre d'occuper, sous réserve des règles relatives à l'ancienneté de la convention collective, le premier emploi convenable disponible. Il s'agirait d'un emploi qui lui permettrait d'utiliser sa capacité résiduelle de travail et ses qualifications professionnelles. Toutefois, Jacques toucherait le salaire et les avantages liés à cet emploi. Les pertes économiques qui pourraient alors en découler seraient, à certaines conditions, compensées par la Commission.

Ce droit d'un travailleur de réintégrer son emploi ou d'occuper un emploi équivalent ou convenable n'est cependant pas éternel. Il doit être exercé dans l'année qui suit l'arrêt de travail lorsque l'établissement comptait 20 travailleurs ou moins à cette époque. Dans les autres cas, ce délai est de deux ans.

#### CONTAMINANT À L'OEUVRE

Nous avons vu, la semaine dernière, que le travailleur peut refuser d'exécuter un travail dangereux lorsque sa santé est menacée par l'exposition à un contaminant. La Loi sur la santé et la sécurité du travail lui accorde aussi le droit de demander d'être affecté à d'autres fonctions qu'il est en mesure d'accomplir. Il s'agit du droit au travail préventif. Un contaminant peut se présenter sous les formes les plus variées: une matière liquide, solide ou gazeuse, un micro-organisme, un son, une vibration, une chaleur, une radiation... Lorsqu'il veut exercer ce droit, le travailleur doit remettre à son employeur un certificat médical attestant que sa santé présente des signes d'altération. L'employé qui n'est pas muté immédiatement à d'autres fonctions peut cesser de travailler. Il est alors interdit à l'employeur de réduire son salaire.

Le travailleur affecté à d'autres tâches continue de bénéficier des avantages liés à son ancien emploi: salaire, avantages sociaux... L'employeur ne pourra ainsi réduire son salaire. Enfin, lorsque la santé du travailleur le permet, l'employeur doit le réintégrer dans son emploi régulier.

Si l'état de santé de l'employé exige malheureusement qu'il cesse de travailler, l'employeur doit lui verser son salaire régulier pendant les cinq premiers jours d'inactivité. Par la suite, il aura droit à l'indemnité prévue par la LATMP. Le travailleur conserve les avantages liés à son emploi, dont le précieux droit d'être réintégré dans son poste, durant l'année qui suit son arrêt de travail.

#### POUR LA TRAVAILLEUSE ENCEINTE

Ginette est enceinte depuis quelques semaines. Elle aimerait en savoir davantage au sujet du congé de maternité. Mais ce qui présentement la préoccupe, ce sont ses conditions de travail. Comme elle doit manipuler des produits chimiques, elle craint que son travail ne présente un danger pour l'enfant qu'elle porte. Comment la rassurer?

Lorsque les conditions de travail d'une travailleuse enceinte menacent sa santé ou comportent des dangers physiques pour l'enfant qu'elle porte, elle peut demander d'être affectée à d'autres tâches. Ginette pourrait aussi demander, pour les mêmes raisons, une nouvelle affectation si elle allaitait son enfant. Les conditions d'exercice de ce droit au retrait préventif sont sensiblement identiques à celles que nous venons d'exposer. Voilà pour la sécurité! Passons maintenant au congé de maternité.

#### Le congé de maternité

Ginette a droit à un congé de maternité si elle a accompli 20 semaines d'emploi par son employeur dans les 12 mois qui précèdent le début du congé. Afin de se prévaloir de ce droit, elle doit remettre à l'employeur un avis écrit indiquant la date de son départ et celle de son retour au travail. Elle devra y joindre un certificat médical. À moins que le certificat n'atteste son besoin de cesser de travailler dans un délai moindre, l'avis doit être transmis au moins trois semaines avant son départ.

Le congé de maternité est d'une durée maximale de 18 semaines. L'employeur peut toutefois consentir à une période plus longue. Certains événements viennent en augmenter ou en réduire la durée: accouchement après la date prévue, fausse couche, complications pendant la grossesse... S'il revient à Ginette de répartir ces 18 semaines à sa guise, son congé ne peut cependant débuter avant la seizième semaine qui précède la date prévue pour l'accouchement. L'employeur peut, à certaines conditions, forcer Ginette à prendre son congé lorsqu'elle n'est plus en mesure de travailler.

#### Pendant et après...

L'employeur n'a pas à verser à Ginette son salaire pendant la durée de son congé, à moins qu'il ne s'y soit engagé (convention collective...). Elle peut toutefois obtenir, à certaines conditions, des prestations d'assu-

rance-chômage. Quant aux deux premières semaines de carence ou "d'attente", elles sont compensées par la somme forfaitaire qu'accordent les Centres de main-d'œuvre du Québec. Ginette conserve, durant son congé, le droit de participer aux avantages sociaux en vigueur chez son employeur. De plus, son ancienneté et son service continu s'accumulent. Ginette ne doit pas cependant oublier de se présenter au travail à la date de retour fixée dans son avis, sinon son employeur pourra présumer qu'elle a démissionné. Il devra, à la fin du congé de Ginette, la réintégrer dans son poste régulier et lui accorder les avantages dont elle aurait bénéficié si elle était restée au travail.

#### APRÈS LA GRÈVE

Pendant la grève ou le lock-out, le salarié demeure à l'emploi de son employeur. Même la participation à une grève illégale ne rompt pas automatiquement le lien d'emploi. Toutefois, l'employeur pourra, selon les circonstances, imposer au salarié des mesures disciplinaires.

À la fin de la grève ou du lock-out, le travailleur a le droit de recouvrer son emploi de préférence à toute autre personne. Il appartient à l'employeur de prouver qu'il a une cause juste et suffisante de ne pas le rappeler: sanction disciplinaire, motif économique... Toute mesentente relative au non-rappel d'un salarié doit être soumise à l'arbitrage, comme s'il s'agissait d'un grief.

#### LA RUPTURE DU LIEN D'EMPLOI

Au fil des ans, la loi est venue réduire le pouvoir de l'employeur de mettre fin au contrat de son employé. Certains motifs de congédiement sont maintenant illégaux, en certaines circonstances, sa décision de rompre le lien d'emploi peut être contestée par le salarié. Examinons d'abord les congédiements illégaux.

#### C'EST ILLÉGAL DE...

Depuis deux semaines, Julien participe activement à l'implantation d'un syndicat à son lieu de travail. L'employeur lui fait savoir qu'il n'a plus besoin de ses services. Julien croit qu'il a été congédié en raison de ses activités syndicales. Que peut-il faire?

Julien peut déposer, dans les trente jours de son congédiement, une plainte écrite auprès du commissaire général du travail. Le Code du travail interdit à l'employeur ou à une personne agissant pour lui de congédier, de suspendre ou de déplacer un salarié, d'exercer à son endroit des mesures discriminatoires ou de représailles, ou de lui imposer toute autre sanction à cause de l'exercice d'un droit qui résulte du Code. Or, le droit de participer à l'implantation d'un syndicat est protégé par le Code, tout comme, d'ailleurs, celui d'appartenir à un syndicat, d'occuper une fonction syndicale, de déposer un grief, de participer à une grève légale...

Mais comment Julien prouvera-t-il qu'il a été congédié à cause de ses activités syndicales? Julien aurait des raisons de s'inquiéter si la loi ne se souciait pas de cette difficulté. La loi édicte une présomption qui dispense le salarié de démontrer que la sanction de l'employeur lui a été imposée à cause de l'exercice d'un droit résultant du Code. Julien n'aura pas ainsi à établir qu'il a été congédié en raison de ses activités syndicales. Il lui suffira d'apporter la preuve de son congédiement et de ses activités syndicales. Cette preuve faite, le commissaire du travail conclura, en vertu de la présomption, qu'il a été congédié pour cette raison. La balle sera alors dans le camp de l'employeur.

L'employeur devra convaincre le commissaire que la sanction imposée à Julien est fondée sur un motif autre que l'exercice d'un droit résultant du Code. Bref, il devra prouver une cause juste et suffisante ou, si vous préférez, un motif sérieux de congédiement. Si le commissaire ne retient pas les prétentions de l'employeur, il pourra lui ordonner de réintégrer Julien dans son poste. De plus, il condamnera l'employeur à verser à Julien l'équivalent de son salaire et des avantages sociaux dont ce dernier aura été privé depuis son renvoi. L'employeur devra donner suite à la décision du commissaire du travail, sinon il s'exposera à de lourdes sanctions.

#### IL EST AUSSI ILLÉGAL DE...

Il n'y a pas que le Code du travail qui protège les droits des travailleurs. Vous vous souvenez sûrement des droits que la Loi sur les normes du travail accorde aux salariés. Eh bien! cette loi interdit à l'employeur de congédier, de suspendre ou de déplacer un salarié:

- à cause de l'exercice par ce dernier d'un droit qui résulte de la loi;
- pour le motif qu'il a fourni des renseignements à la Commission des normes du travail ou à l'un de ses représentants sur l'application des normes du travail ou qu'il a témoigné dans une poursuite s'y rapportant;
- pour la raison que son salaire a été saisi ou peut l'être;
- pour la raison qu'une salariée est enceinte;
- dans le but d'éviter l'application de la loi.

Le recours du salarié est semblable à celui que nous venons d'exposer. Il dispose d'un délai de 30 jours pour porter plainte auprès du commissaire du travail. D'autres lois adoptent aussi ce mécanisme de protection. Citons, entre autres, la Loi sur les jurés, la Loi électorale et la Charte de la langue française.

#### IL EST ENCORE ILLÉGAL DE...

Face aux mêmes maux, les mêmes remèdes s'imposent. La Loi sur la santé et la sécurité du travail et la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles interdisent à l'employeur d'utiliser des méthodes (congétiement, déplacement, suspension, représailles...) à l'encontre d'un salarié qui exerce un droit lui résultant de ces lois. Ces droits sont nombreux: refus d'effectuer un travail dangereux, retrait préventif, droit de déposer une plainte, participation à une enquête... De plus, l'employeur ne peut imposer de pareilles sanctions à un salarié parce qu'il a subi une lésion professionnelle ou qu'il exerce une fonction en vertu de la LSST, comme celle de représentant à la prévention.

Le travailleur qui se croit victime d'une telle mesure peut recourir à la procédure d'arbitrage lorsque sa convention collective permet de trancher ce grief. Il peut aussi soumettre, dans les 30 jours de la sanction, une plainte par écrit à la Commission de la santé et de la sécurité du travail. La loi, à nouveau, n'oublie pas le salarié. Elle édicte une présomption qui, bien que légèrement différente de la précédente, lui facilitera la vie.

#### MAIS L'EMPLOYEUR PEUT...

Le travailleur a des droits, mais l'employeur aussi. Il peut mettre fin, en toute légalité, au contrat de l'employé. Cela va de soi! Mais la légalité, en l'espèce, peut se satisfaire d'un simple avis ou exiger un motif autorisant l'employeur à rompre le lien d'emploi.

#### Un préavis

L'employeur qui décide de mettre fin au contrat de l'employé doit lui donner un préavis à cet effet. Le cadre à droit à un préavis raisonnable dont la durée est déterminée, le cas échéant, par les tribunaux. Le salarié qui justifie d'au moins trois mois de service continu a aussi droit, en vertu de la LNT, à un préavis écrit avant son licenciement ou sa mise à pied pour au moins six mois. Selon le service continu du salarié, la durée de ce préavis doit être, au minimum, d'une à huit semaines. Il peut cependant être remplacé par une indemnité égale au salaire pour une période égale à celle du préavis. Toutefois, l'employeur n'a jamais à donner de préavis lorsque l'employé a commis une faute grave ou qu'il y a cas fortuit: incendie...

Lorsque l'employeur procède au licenciement ou à la mise à pied de dix travailleurs ou plus, à l'intérieur d'une période de référence donnée, il doit en aviser préalablement le ministre du Travail. L'employeur peut alors être appelé à participer à la constitution d'un comité de reclassement des salariés. À l'expiration de son contrat de travail, le salarié peut exiger que l'employeur lui remette un certificat de travail. Ce document doit faire état exclusivement de la nature et de la durée de son emploi, du début et de la fin de l'exercice de ses fonctions ainsi que du nom et de l'adresse de l'employeur.

#### Il faut plus qu'un préavis

Le préavis est, dans certains cas, insuffisant. Le salarié qui justifie de cinq ans de service continu ne peut être congédié sans une cause juste et suffisante. S'il désire contester la décision de l'employeur, il doit, dans les 30 jours, porter plainte par écrit à la Commission des normes du travail. Lorsqu'aucun règlement n'intervient dans les 30 jours du dépôt de sa plainte, la Commission, à sa demande, soumettra celle-ci à l'arbitrage, comme s'il s'agissait d'un grief.

L'employeur devra démontrer que la rupture du lien d'emploi est fondée sur une cause juste et suffisante: baisse de la production, implantation d'une nouvelle technologie supprimant ce poste, incompétence ou faute du salarié... Si cette preuve ne peut être faite, l'arbitre a le pouvoir, entre autres, d'ordonner à l'employeur de réintégrer le salarié et de l'indemniser du salaire qu'il a perdu.

#### Un régime amélioré: la convention collective

La convention collective assure aux employés réguliers un régime d'emploi plus complet que celui que nous venons d'exposer. Ainsi, la rupture du lien d'emploi ne peut avoir lieu qu'en raison d'une cause juste et suffisante et ce, sans que le salarié n'ait à justifier de cinq ans de service continu.

La convention aménage, en outre, une procédure de licenciement et, selon l'importance de la règle de l'ancienneté, l'ordre suivant lequel les mises à pied ont lieu. Même une fois rompu, le lien d'emploi peut, dans une certaine mesure, survivre à cette rupture lorsque la convention accorde au salarié le droit d'occuper ultérieurement un autre emploi chez son employeur.

Ce régime d'emploi bonifié serait toutefois incomplet sans un mode de règlement des différends. Ainsi, le grief, soit toute mesentente relative à l'interprétation ou à l'application de la convention collective, doit être soumis à l'arbitrage. L'arbitre est le seul à pouvoir trancher cette mesentente et sa décision est finale et sans appel.

L'employeur de Mireille, qui n'est pas satisfait de son travail, la congédie pour incompétence. Mireille n'est pas de cet avis et elle aimerait soumettre son cas à l'arbitrage. Peut-elle déposer un grief?

Si sa convention collective le lui permet, Mireille peut enclencher la procédure conduisant à l'arbitrage. Toutefois, le grief appartient, en principe, à son syndicat. C'est en raison de son pouvoir exclusif de représenter tous les salariés de l'unité d'accréditation que le syndicat peut déférer ou non le cas de Mireille à l'arbitrage. Mais ce pouvoir n'est pas sans obligation: le syndicat ne doit pas agir de mauvaise foi ou de manière arbitraire ou discriminatoire à l'endroit d'un salarié et ce, qu'il en soit membre ou non. Ainsi, il ne saurait refuser, sans examen préalable, une demande d'arbitrage ou faire preuve d'incompétence dans la défense de la cause du salarié. S'il ne respecte pas son obligation, le syndicat engage sa responsabilité. De plus, le salarié peut, à certaines conditions, obtenir un nouvel arbitrage aux frais du syndicat.

#### L'ENTREPRISE EST VENDUE?

Le salarié perdra-t-il alors son emploi? L'acquéreur n'a pas l'obligation de conserver le personnel de l'ancien employeur. Il arrive toutefois que le contrat de vente prévoie cette obligation. En l'absence de cet engagement de l'acheteur, le salarié n'est cependant pas sans ressources. Comme la vente ne met pas fin au service continu de l'employé, il peut, le cas échéant, déposer une plainte pour congédiement fait sans cause juste et suffisante. Et s'il y a une convention collective dans l'entreprise, elle peut, indirectement, contraindre l'acquéreur à la garder à ses services. En effet, comme nous l'avons vu la semaine dernière, la convention n'est pas affectée par la vente de l'entreprise.

#### LOIS APPLICABLES

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (L.R.Q., c. A-3.001); Code du travail (L.R.Q., c. C-27); Loi sur les normes du travail (L.R.Q., c. N-1.1); Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1).

À l'affiche, cette semaine: "Un emploi pour toujours", "Patron, syndicat... et congédiement" et "Réparer les accidents de travail"

#### HORAIRE DE DIFFUSION

C.A.N.A.L.: lundi 23 h 30, vendredi 19 h 30, samedi 11 h 30, dimanche 10 h. RADIO-QUÉBEC: vendredi, 10 h.

Notre prochain rendez-vous: "Spécial impôt" qui débute le mercredi 22 février. Suivra, dans l'édition du dimanche: La retraite, un repos bien mérité, mais aussi un nouveau départ.

# Fourrure

# BLITZ



LA PLUS GRANDE VENTE DE FOURRURE DE L'ANNÉE  
SE TERMINE SAMEDI

Des rabais jamais vus sur plus de **500** manteaux de fourrure,  
des prix d'il y a 20 ans!

**LYNX de RUSSIE**  
rég. 20 000 \$  
spéc. **11 000 \$**

**CHAT LYNX du MONTANA**  
rég. 14 200 \$  
spéc. **8 500 \$**

sélection de **RENARD NORVÉGIEN**  
rég. 1 899 \$ à 2 299 \$  
spéc. **1 399 \$ - 1 799 \$**

**RENARD TEINT CRISTAL**  
rég. 5 699 \$  
spéc. **3 999 \$**

sélection de manteaux en **PATTES de VISON**  
rég. jusqu'à 2 299 \$  
spéc. **1 699 \$**

sélection de **CHAT SAUVAGE**  
rég. 1 499 \$ à 2 299 \$  
spéc. **750 \$ - 999 \$**  
et **1 699 \$**

sélection de **CASTOR LONG POIL**  
rég. 1 699 \$ à 2 299 \$  
spéc. **1 199 \$**  
et **1 699 \$**

sélection de **LOUP NATUREL**  
rég. 1 799 \$ à 2 299 \$  
spéc. **1 299 \$ - 1 599 \$**

sélection de **RAT MUSQUÉ NATUREL, PEAUX ALLONGÉES**  
rég. 1 999 \$ à 2 299 \$  
spéc. **1 299 \$ - 1 899 \$**

sélection de **RAT MUSQUÉ NATUREL, PEAUX ALLONGÉES**  
rég. 1 999 \$  
spéc. **1 299 \$**



**40**  
**VISON NATUREL**  
PEAUX ALLONGÉES  
**10% à 50%**

**2**  
**VISON PLEINES PEAUX OU CHEVRONS**  
rég. 2 699 \$  
spéc. **1 699 \$**

**PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX IDENTIFIÉS EN MAGASIN**

sélection de **MANTEAUX COURTS FOURRURES VARIÉES**  
**10% à 50%**

**2**  
**LOUTRE LONG POIL**  
rég. jusqu'à 2 899 \$  
spéc. **1 699 \$**  
et **1 999 \$**

**2**  
**CHAT OCELOT**  
rég. 2 699 \$  
spéc. **1 699 \$**

sélection de **FITCH GARNI RENARD**  
rég. 2 599 \$ à 3 299 \$  
spéc. **1 599 \$**

**2**  
**MOUTON ESPAGNOL**  
rég. 499 \$  
spéc. **200 \$**

**PALETOTS POUR HOMMES**

**LOUTRE NATURELLE**  
rég. 2 899 \$  
spéc. **1 999 \$**

**LOUP NATUREL**  
rég. 2 699 \$  
spéc. **1 199 \$**

**CASTOR LONG POIL**  
rég. 1 899 \$  
spéc. **1 299 \$**

Paletots de **CHAT SAUVAGE**  
à partir de **999 \$**

**RAT MUSQUÉ NATUREL**  
spéc. **1 199 \$**

Les quantités sont limitées et toutes les tailles ne sont pas disponibles.

**SPÉCIAUX**

*Multi-décor*

**35%**

sur **TOUS** les **STORES Louver Drape** QUALITÉ LouverDrape  
VERTICAUX, HORIZONTAUX, PLISSÉS. SUR COMMANDE

**50%**

sur les stores verticaux style **NEWPORT de LOUVER DRAPE**

Rabais applicables sur nos prix courants

**CANTONNIÈRE GRATUITE** avec tout achat.  
**DERNIERE SEMAINE**

Garanties habituelles  
**12 MOIS SANS INTÉRÊT**  
Obtenez LA CARTE PRIVILEGES à l'achat d'une fourrure.

**laliberté**

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841

*Fourrures*

